

#CampusBourg

# Revue de Presse

Juillet 2017 à Juin 2018



# Sommaire

Sommaire .....	2
Rentrée au Campus .....	6
Le Progrès 30 août 2017.....	6
Jobs étudiants.....	7
Le Progrès 29 août 2017.....	7
Vie étudiante .....	8
Rentrée au Campus .....	9
Le Progrès 1er septembre 2017 .....	9
Soirée d'accueil .....	10
Parcours de nos anciens.....	11
Forum job étudiant.....	12
Le Progrès - 20 septembre 2017 .....	12
Partenariat CPME .....	13
Eco de l'ain - 21 septembre 2017 .....	13
Parcours d'anciens .....	14
Le Progrès 25 septembre 2017.....	14
Forum jobs étudiants .....	15
Le Progrès 26 septembre 2017.....	15
<b>Bourg-en-Bresse - emploi.....</b>	<b>15</b>
<b>Un Forum job étudiant organisé à l'université Jean-Moulin Le Bureau emploi stage du campus de Bourg-en-Bresse de l'université Jean-Moulin Lyon 3.....</b>	<b>15</b>
Opération Portalis .....	16
Le Progrès 30 septembre 2017.....	16
La BHN au Campus .....	17
Le Progrès – Lundi 8 octobre 2017 .....	17
A table, la santé au menu.....	18
Le Progrès –Vendredi 13 octobre 2017.....	18
Résidence universitaire .....	19
La voix de l'ain –Vendredi 13 octobre 2017 .....	19
Jurist'Jeunes .....	20
Le Progrès –Mardi 17 octobre 2017 .....	20
Événement Justice dans l'ain .....	21

Le Progrès – octobre 2017.....	21
Evénement Justice dans l’ain .....	22
Le Progrès – octobre 2017.....	22
2 étudiants retracent la vie des harkis .....	23
L’indépendant – septembre 2017 .....	23
Ateliers cuisine au Campus.....	24
Le Progrès – 25 octobre 2017.....	24
Ateliers cuisine au Campus.....	25
France 3 – 24 octobre 2017.....	25
Decryptage LP Banque-Assurance.....	26
Les écos de l’Ain – 26 octobre 2017 .....	26
BHN au Campus.....	27
Le Progrès – 29 octobre 2017.....	27
Nuit du volley .....	28
Le Progrès – 11 novembre 2017.....	28
.....	28
Justice dans l’Ain .....	29
Le Progrès – 15 novembre 2017.....	29
Justice dans l’Ain .....	30
Les écos de l’ain – 16 novembre 2017 .....	30
Justice dans l’Ain .....	31
Le Progrès – 17 novembre 2017.....	31
Justice dans l’Ain .....	32
La Voix de l’ain – 24 novembre 2017.....	32
Forum des métiers .....	33
Le Progrès – 30 novembre 2017 .....	33
Etudes post-bac.....	34
Magazine CA3B – 30 novembre 2017.....	34
Nouvelle association étudiante.....	35
Le Progrès – 8 janvier 2018 .....	35
Nouveau bâtonnier .....	36
Le Progrès – 12 janvier 2018 .....	36
Nouveau bâtonnier .....	37
Voix de l’ain –janvier 2018 .....	37

Licence MSH CEG.....	38
Le Progrès – 16 janvier 2018 .....	38
Portes Ouvertes.....	39
Le Progrès – 23 janvier 2018 .....	39
Jacques Bernasconi - Bâtonnier .....	40
Les écos de l’Ain –janvier 2018.....	40
Article les écos de l’Ain – JP Micaelli .....	42
Les écos de l’Ain –février 2018.....	42
Supplément formation .....	43
Voix de l’ain – février 2018.....	43
Remise des diplômes.....	44
Le Progrès – 11 février 2018.....	44
Projet d’amphi.....	45
Le Progrès – 25 février 2018.....	45
1 jour à la fac .....	46
Le Progrès – février 2018.....	46
Métier de la Paie .....	47
Le Progrès – 27 février 2018.....	47
Concours de plaidoiries .....	48
Le Progrès – 3 mars 2018 .....	48
Place aux jeunes .....	49
C’est à Bourg – mars 2018 – nos étudiants à la Une .....	49
Place aux jeunes .....	50
C’est à Bourg – mars 2018 – Jurist Jeunes.....	50
Concours de plaidoiries .....	51
Le progrès – 12 mars 2018 .....	51
Semi-marathon de Bourg-en-Bresse .....	52
Le progrès – 12 mars 2018 .....	52
Concours de plaidoiries .....	53
Le progrès – 19 mars 2018 .....	53
Nuit du basket .....	54
Le progrès – 26 mars 2018 .....	54
Événement lutte contre le Racisme .....	55
Le progrès – 26 mars 2018 .....	55

Forum de l'alternance .....	56
Le progrès – 30 avril 2018 .....	56
Partenaires .....	57
Le progrès – mai 2018 .....	57
Partenaires – barreau de l'ain .....	58
Le progrès – juin 2018 .....	58
Soirée d'été .....	59
Le progrès – 17 juin 2018 .....	59

# Rentrée au Campus

Le Progrès 30 août 2017

AIN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Rentrée universitaire : les établissements font le plein



■ Le centre d'études universitaires de Bourg et de l'Ain ne dispose pas d'amphithéâtre. Photo Laurent THEVENOT

Si le nombre de bacheliers est en augmentation constante depuis quelques années, la capacité d'accueil des établissements d'enseignement supérieur de l'Ain reste fixe. Les salles de classe devraient être pleines à craquer.

C'est devenu monnaie courante depuis plusieurs années : les établissements d'enseignement supérieur du département font face à une pression numérique à laquelle ils ne peuvent plus céder. Et pour cause, le nombre de nouveaux bacheliers augmente constamment alors que leur capacité d'accueil stagne. Sur le campus burgien de l'université Lyon 3, 950 étudiants maximum, toutes filières confondues, seront ac-

cueillis dans quelques jours, « par manque de capacité d'accueil », précise Stéphane Marion, directeur du site.

« **Aucun étudiant hors académie de Lyon** »

La première année de licence de Droit est cette année limitée à 180 places. « Nous n'avons pu recevoir aucun étudiant provenant d'une autre académie que celle de Lyon, une première. Le système d'affectation APB (Admission post-bac) arrive à bout de souffle. Pour la licence Management et Sciences Humaines, nous avons reçu 263 demandes en premier vœu et nous ne disposons que de 90 places ! » Même constat pour le site burgien de l'IUT Lyon 1 (Institut universitaire de technolo-

**36** C'est le nombre d'étudiants par groupe de travaux dirigés (TD) en 1<sup>re</sup> année de Droit sur le campus de Bourg. Un effectif que la direction espère pouvoir réduire dans les années à venir.

gie) où la demande étudiante a augmenté de 10% par rapport à l'an passé. Les lycées Quinet et Lalande de Bourg font également le plein pour leurs classes préparatoires, tout comme l'antenne de l'Insa (Institut national de sciences appliquées) à Oyonnax pour la formation Génie mécanique et procédés plasturgie.

**Agrandissement et nouvelles offres de formations à venir**

Dans le cadre d'un contrat de plan État-Région, l'antenne burgienne de Lyon 3 a prévu d'étendre son aile nord avec la construction d'un amphithéâtre pour augmenter sa capacité d'accueil. Mais l'expertise du rectorat n'aura lieu qu'à l'automne et la livraison des travaux n'est annoncée que pour 2020-2021. Les deux nouvelles formations qui devaient ouvrir à la rentrée, responsable adjoint de la distribution et chargé de projet d'innovation, ne le seront pas pour des raisons de contraintes budgétaires. Leur lancement est donc reporté à septembre 2018 alors même que la demande des candidats et des entreprises se fait déjà ressentir.

François Mallet

### Deux nouvelles formations en alternance à l'AFPMA de Péronnas

Le manque de moyens financiers alloués permettant l'ouverture de nouvelles formations n'est pas une fatalité. À Péronnas, l'Association pour la formation et la promotion des métiers de l'Ain (AFPMA) en ouvre deux nouvelles à la rentrée : un BTS technico-commercial et un BTS systèmes numériques. « Toutes les entreprises se mettent au numérique et ont des besoins importants en termes de maintenance réseau et de développement de logiciels », explique Anthony Morel, chargé de communication de l'association. Il s'agira de formations en petits groupes et surtout en alternance pour faciliter l'insertion professionnelle. « Les sessions regroupent 16 étudiants maximum et les apprentis peuvent commencer la formation même s'ils n'ont pas encore trouvé d'entreprise. Aujourd'hui, il reste 6 à 7 places dans chaque formation ». Mais l'AFPMA dispose d'autres cursus allant du CAP au BTS dans les domaines de la chaudronnerie, de la maintenance ou encore de l'usinage. Au total, 450 apprentis s'y forment chaque année.

# Jobs étudiants

Le Progrès 29 août 2017

BOURG-EN-BRESSE COUP DE POUCE

## Nos pistes pour les étudiants en quête de travail

Grande distribution, tourisme, restauration, garde d'enfants, cours de soutien, événementiel, etc. À Bourg, l'offre ne manque pas pour les étudiants à la recherche d'un job. Voici quelques pistes à explorer.

### ■ Grande distribution : la solution la plus simple

C'est sans conteste le plus grand pourvoyeur de jobs dans le secteur. « C'est la solution la plus simple pour trouver du travail, précise Jules Rigobert, référent emploi au Bureau information jeunesse (BIJ) de Bourg. Il suffit, dans la grande majorité des cas, de déposer un CV et une lettre de motivation en ligne, même s'il n'est pas interdit de se rendre sur place pour postuler. » Castorama, Leclerc, Décathlon, Carrefour et Mc Do emploient des étudiants chaque année. Le dernier cité l'affiche d'ailleurs en quatre par trois devant son restaurant du carrefour de l'Europe. Toutes ces grandes enseignes proposent des CDD d'une durée variable. Comptez entre huit et douze mois, avec des contrats de cinq à dix heures par semaine. « Ces jobs sont pour la plupart payés au Smic (Salaire minimum de croissance). Et il faut s'attendre à travailler le samedi », prévient Jules Rigobert.

### ■ Tourisme et restauration : des opportunités à saisir

Malgré les idées reçues, le secteur recrute toute l'année. « Les hôtels et les restaurants de la ville embauchent pour des missions de gardiennage, de ménage ou pour la plonge », développe Jules Rigobert. Là, pas de recrutement en ligne. CV et lettres de motivation sont à déposer directement dans les établissements. Une démarche pas assez entreprise par les étudiants de la ville. « Les



■ Pas toujours facile de dénicher un job quand on est étudiant. Il faut savoir frapper à la bonne porte. Photo Pierre-Yves ROYET

candidatures sont rares », déplore Fabrice Martinet, gérant de l'hôtel Ibis situé rue du Moulin-de-Brou, où l'on recherche surtout dans le domaine de l'aide à la restauration. « Il s'agit de prendre des commandes et de suivre un service, explique le gérant. Nous assurons la formation sur place. » Les contrats proposés dans le secteur présentent l'avantage d'être compatibles avec l'emploi du temps des étudiants. Comptez environ 65 heures par mois. Payées au Smic, voire plus.

### ■ Cours de soutien : la demande existe

« C'est un secteur dans lequel les étudiants peuvent tirer leur épingle du jeu. » Jules Rigobert, chargé d'information, résume bien la situation. À Bourg, la demande de cours particuliers existe. Mais pas dans toutes les matières. Les cours de soutien de maths, physique, anglais et français sont, par exemple, beaucoup plus prisés que les cours d'histoire ou de géographie. Mais qui ne

tente rien... Acadomia, le célèbre organisme de soutien scolaire, possède une antenne à Bourg. Si vous êtes titulaire d'une licence dans la matière que vous souhaitez enseigner, il vous faudra en passer par un entretien et quelques petits tests de connaissance.

### ■ Événementiel : la nouvelle offre

L'entrée dans le monde professionnel des clubs sportifs offre quelques débouchés nouveaux dans le domaine de l'événementiel. Le FBBP01 fait, par exemple, appel à un spécialiste des accueils premium -comprenez VIP-, pour recruter des hôtes et des hôtesse, indispensables les soirs de match. Vous êtes souriant et avenant. Vous avez une bonne élocution et vous présentez bien. Envoyez un CV en ligne à l'agence Profil, basée à Lyon. Elle vous proposera peut-être un Contrat d'intervention à durée déterminée (CIDD), rémunéré à hauteur du Smic.

Pierre-Yves Royet  
pierre.yves.royet@leprogres.fr

## Les jobs dating ont le vent en poupe

Job dating, forum jobs étudiants, appelez-les comme vous voulez... Si la dénomination varie, le but de ces événements reste le même : mettre en relation un maximum de postulants et de recruteurs en un minimum de temps. La pratique est devenue courante et a tendance à se développer à Bourg-en-Bresse. Boucheries André est passé par ce biais, le 27 juin, pour recruter le personnel de sa future boutique burgienne. O2, leader dans le secteur des services à domicile, va lui emboîter le pas ce mardi 29 août, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, en organisant un job dating dans son agence située avenue de Parme. Une belle opportunité pour les étudiants intéressés par les métiers de

l'aide à domicile. O2 propose des emplois en CDI à temps partiel, notamment dans les domaines de la garde d'enfants, du ménage et du repassage.

### L'Université organise son premier forum

« Les contrats que nous proposons ont l'avantage d'être taillés sur-mesure. On prédéfinit le nombre d'heures de travail en fonction de l'emploi du temps des jeunes, précise Clément Gélineau, chargé de communication chez O2. Les étudiants chargés de garder des enfants bénéficieront en plus d'une formation aux premiers secours. » Pas négligeable. Preuve que le phénomène a le vent en poupe, l'Université Lyon 3 organise,

elle aussi, pour la première fois, un forum job étudiants. Il aura lieu mercredi 27 septembre, de 10 à 14 heures, au campus de Bourg. « Cet événement permettra la mise en relation directe des entreprises avec nos étudiants. L'occasion pour les employeurs de répondre à leurs besoins en renfort et pour nos étudiants de rencontrer de nombreuses entreprises, sur une demi-journée », explique Axelle Mathias, chargée des relations entreprises à l'université de Bourg. « Décathlon, Castorama, Kiabi, le Bowling Bresse Loisirs, ainsi que des agences d'emploi comme Adecco et Crit ont répondu présent. Nous ciblons une vingtaine d'entreprises au total. »

P.-Y.R.

# Vie étudiante

Le Progrès - 30 août 2017

BOURG-EN-BRESSE ÉCONOMIE

## La vie étudiante à Bourg : combien ça coûte ?

Chaque année, la commune accueille plus de 3 500 étudiants. Une fois le sol burgien foulé, les nouveaux arrivants doivent trouver de quoi se loger, se nourrir, se déplacer, se cultiver... Bref, de quoi vivre ces années studieuses (et festives), dignement.

■ Photo d'illustration Lisa SANCHEZ



### SE LOGER

#### ■ À partir de 150 €

La Maison des étudiants (MDE), qui aide les étudiants à trouver un logement, répertorie des offres à partir de 150 €/mois pour une chambre chez l'habitant. Ces prix peuvent grimper jusqu'à 250 €. « Les prix ont monté, c'est un peu trop cher », juge-t-on à la MDE. Pour un studio, ils varient entre 250 et 350 € et pour un T1 ou un T2, entre 350 et 550 €. Du côté du syndicat de l'Unis (Union des syndicats de l'immobilier), on constate plutôt une baisse des prix à Bourg-en-Bresse, depuis quatre ans. « Mais de manière générale, il y a une amélioration du locatif, une modernisation. On conseille aux propriétaires parfois d'inclure des prestations aux charges telles que l'installation du réseau wifi pour plusieurs appartements », explique Jean-François Trably. La plupart des dossiers traités en ce moment sont étudiants. En septembre dernier, la ville avait connu une pénurie de logements... Alors ne tardez pas trop.

#### ■ Les aides au logement

En 2016, la CAF (Caisse d'allocations familiales) avait versé une aide à 1 869 étudiants dans l'ensemble du département. En mai, elle en comptait 626 à Bourg-en-Bresse. Dans la commune, le montant moyen versé est de 159 €/mois. De quoi soulager un peu le portefeuille.

### SE RESTAURER

#### ■ 3,10 €

Le restaurant universitaire Claude-Bachet, implanté 10, rue des Chrysanthèmes, ouvert du lundi au vendredi de 11 h 30 à 14 heures, propose un repas à 3,10 €. La vente se fait par carnet de 10. La Maison des étudiants précise que certains snacks ont aussi des tarifs réduits avec la carte étudiante.

### VOIR DU SPORT

#### ■ La JL Basket, l'USBPA Rugby et le FBBP01 Foot

Le 2 septembre, pour bien démarrer l'année, vous pourrez assister aux matches de l'Ain Star Game, à Ainterexpo. Un tarif étudiant à 8,80 € est proposé. Le FBBP01 a mis en place plusieurs abonnements. À vous de choisir celui qui vous convient. Côté rugby, l'abonnement en tribune Nord est à 50 € pour les étudiants. La place de match est à 5 €.

### SE DÉPLACER

#### ■ Forfait de bus

Selon votre emploi du temps ou la distance entre votre logement et votre lieu d'études, le forfait de dix tickets peut être intéressant, soit dix trajets d'une heure pour un tarif de 7 €. Pratique quand on préfère se déplacer à pied ou à vélo le reste du temps.

#### ■ Abonnement mensuel

Il coûte 19,50 € pour les étudiants, soit moitié moins cher que le tarif plein. Attention, c'est un tarif moins de 26 ans, alors raté pour ceux qui ont un peu plus.

#### ■ Abonnement annuel

Il s'élève à 195 € pour douze mois, soit 16,25 € le mois. 3,25 € de moins que l'abonnement mensuel. Il n'y a pas de petites économies.

#### ■ À vélo

Pour un vélo classique, un tarif réduit est proposé : un mois pour 20 €, trois mois pour 40 € et six mois pour 60 €. Il faudra verser une caution de 150 €. Si vous voulez opter pour un vélo électrique, il n'y a pas de tarif préférentiel.

### SE CULTIVER

#### ■ Théâtre

La billetterie propose un tarif unitaire jeune à partir de 6 € et jusqu'à 20 €, selon la catégorie de placement devant les rideaux rouges. Si vous optez pour un abonnement allant de trois à neuf spectacles, le prix d'une représentation varie entre 5 et 19 € et enfin, pour un abonnement à dix spectacles, voire plus, le prix en catégorie C reste identique, mais baisse d'un euro en catégorie A, soit 18 €.

#### ■ Cinémas

Le Zoom (aussi théâtre et festival) propose une carte d'adhérent qui permet d'accéder à l'ensemble de la programmation du lieu à des tarifs réduits. Pas de privilège spécifique pour les étudiants. À l'Amphi, le tarif étudiant s'élève à 6,90 € (sauf du samedi soir jusqu'au dimanche à 18 heures). À la Grenette, une séance est à 6 €.

#### ■ Spectacle

La salle de La Tannerie ne propose pas d'abonnement pour les jeunes arrivants, mais une adhésion de 15 € pour obtenir des tarifs réduits. Pour les événements organisés à Ainterexpo, les étudiants peuvent souvent utiliser leur carte pour justifier de leur statut et ainsi payer moins cher.

# Rentrée au Campus

Le Progrès 1er septembre 2017

16 ACTU BOURG-EN-BRESSE

LE PROGRÈS VENDREDI 1er SEPTEMBRE 2017

BOURG-EN-BRESSE ÉDUCATION

## La rentrée au campus de Bourg commence par le Droit

Les premiers étudiants ont fait leur rentrée au campus de Bourg-en-Bresse de l'université Jean-Moulin Lyon 3, jeudi. Il s'agit des étudiants de Droit, arrivés les premiers pour la traditionnelle rentrée solennelle.

Après un premier accueil par l'équipe de direction du campus, les étudiants ont été solennellement accueillis par le nouveau doyen de la faculté de Droit, Hervé de Gaudemar. Ce dernier n'a pas manqué d'adresser aux nouveaux venus quelques conseils pertinents : « Si vous travaillez, vous avez toutes les chances de réussir vos études. Si vous vous sentez isolé, demandez de l'aide. Et participez activement à tous les à-côtés de la vie étudiante. Plus vous serez intégré au campus, plus vous vous sentirez bien dans votre scolarité ; c'est un facteur important de réussite. » Il leur a également annoncé : « Vous allez apprendre à réfléchir, à raisonner, à écrire. Le droit, c'est passionnant. »

### Des étudiants parrainés pour découvrir l'établissement

Puis les associations étudiantes se sont présentées, donnant un aperçu de leurs buts et activités. Le BDE (Bureau des étudiants) organise notamment la soirée d'accueil des nouveaux arrivants, ainsi que le week-end d'intégration qui aura lieu peu après. Le groupe plus spécifique dédié au Droit, Jurist'jeunes, est également très dynamique. Enfin, les étudiants en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>



Le doyen de la faculté de droit et plusieurs de ses confrères ont accueilli les étudiants de première année. Photo Cécile CHAMBON

année, volontaires pour le parrainage, ont rencontré les nouveaux étudiants qu'ils accompagneront pour faciliter leur arrivée et leurs débuts à l'université. Faire visiter les lieux et repérer les différents endroits dédiés à chaque activité, donner les renseignements de base et devenir une personne ressource, les parrains et marraines prennent leur rôle à cœur. Quant aux étudiants des autres formations, ils seront accueillis tout au long du mois de septembre.

### QUELQUES CHIFFRES

Le nombre maximum d'étudiants a été fixé à 900, pour une scolarité optimale. Dont 200 en Droit. 170 professeurs assurent les cours dans les différentes formations : licences (Droit, Gestion, Histoire), licences professionnelles (Commerce, Gestion, Ressources humaines), masters.

40 % des étudiants sont boursiers, plus de 60 % sont des femmes et 43 % des étudiants en licence viennent de l'Ain, 60 % pour les licences pro. 200 entreprises sont partenaires des diverses formations. Le DAEU, diplôme d'accès aux études universitaires, peut aussi se préparer au campus de Bourg.

# Soirée d'accueil

Le Progrès - 16 septembre 2017

## Jean-Moulin : une soirée festive pour accueillir les 250 étudiants du campus



■ L'équipe du BDE a assuré l'animation et l'organisation de l'événement. Photo Robert MAS



■ Le brions. Photo Robert MAS

C'est un rendez-vous traditionnel marquant la rentrée universitaire qui s'est déroulé jeudi soir au campus de l'université Jean-Moulin. Près de 300 personnes ont en effet participé à la soirée d'accueil (Welcome days) des nouveaux étudiants ayant intégré l'établissement burgien. C'est le président de l'université, Jacques Bernasconi, qui a accueilli les nouveaux. « Cette soirée permet de réunir l'ensemble des acteurs du Cam-

pus, a souligné le président. Les enseignants, le personnel administratif, les partenaires associatifs et culturels, les représentants d'entreprises. Chaque rentrée, c'est près de 250 nouveaux étudiants qui découvrent le campus de Bourg-en-Bresse. » Une soirée, qui après les discours, s'est poursuivie de manière festive avec différentes animations ludiques et musicales concoctées par la dynamique équipe du bureau des étudiants.

### Prévention : fonctionnement de l'éthylotest

À l'occasion de cette soirée, la Direction départementale de la sécurité publique de l'Ain (DDSP) a proposé, au travers d'un stand installé sur le parvis du campus, une information sur les dangers de la conduite d'un véhicule après absorption d'alcool ou de produits stupéfiants. Les brigadiers Robert Montury et Arnaud Desvignes (DDSP) ont dialogué avec les étudiants afin de les informer sur différents sujets comme le taux d'alcool autorisé, les dépistages d'absorption de stupéfiants, les sanctions encourues, etc. Des bons conseils pour passer et terminer des soirées festives dans de bonnes conditions.

# Parcours de nos anciens

Le Progrès - 19 septembre 2017

MARBOZ EDUCATION

## Retour au point de départ pour Victorien, futur professeur des écoles

Victorien Mazzola a fait toute sa jeune scolarité à l'école publique de Marboz, qu'il a quittée en 2005 pour entrer au collège de Coligny. Douze ans plus tard, il vient d'y effectuer sa rentrée... de l'autre côté du bureau. À 23 ans, il se prépare à entrer dans le monde enseignant.

« Après un bac littéraire au lycée Lalande, j'ai opté pour une licence d'histoire à Bourg, option professorat des écoles, détaille Victorien. Ensuite, j'ai fait un master préparant aux métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation à l'Espé de Bourg (ex IUFM). En mai dernier, j'ai été reçu au concours et j'entame mon Master 2. Je passe 2 jours à l'Espé et 2 jours en situation dans une classe. Le jeudi, je suis à Marboz dans la classe de CE2 de Fanny Bouiller, qui a un temps partiel et le vendredi à Etrez en CM1-CM2 sur le temps de



■ Victorien est de retour dans son ancienne école, mais en tant qu'enseignant. Photo Jacky MOIRAUD

décharge de la directrice. »  
À Marboz, il est en charge d'une classe de 21 élèves. « C'est un nombre idéal pour travailler dans de bonnes conditions. Je dirais que pour quelqu'un qui débute et qui

n'est là qu'un jour par semaine, le plus difficile est de maintenir la discipline dans la classe. Mais cela ne m'empêche pas de prendre déjà beaucoup de plaisir dans ce métier. »

# Forum job étudiant

Le Progrès - 20 septembre 2017

**BOURG-EN-B.**

## Un job dating pour les étudiants

Le bureau emploi et stage du campus de Bourg-en-Bresse de l'université Jean-Moulin Lyon 3 organise, pour la première année, un forum job étudiant au campus afin de faciliter les recherches des étudiants. Rendez-vous le mercredi 27 septembre entre 12 et 14 heures pour déposer son CV auprès de plusieurs employeurs.

**NOTE** Mercredi 27 septembre  
de 12 à 14 heures au campus

# Partenariat CPME

Eco de l'ain - 21 septembre 2017

RELATIONS ÉCOLE-ENTREPRISES

## LE CAMPUS DE BOURG ET LA CPME VERS UN APÉRO CARRIÈRE

LE SYNDICAT PATRONAL ET L'UNIVERSITÉ PRÉPARENT UNE RENCONTRE ENTRE ÉTUDIANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE.

Par Sébastien Jacquart

«*L*a CPME investit les bancs de la fac», lançait le syndicat patronal pour son premier P'tit déj des grandes initiatives (PDGI) de la rentrée, le 12 septembre. Le rendez-vous était en effet donné sur le campus de Bourg-en-Bresse et servait de prétexte à présenter l'opération Apéro Carrière organisée le 16 novembre, de 18 à 20 heures. Il s'agit d'un temps de rencontre entre étudiants en gestion et chefs d'entreprise. «*Les dirigeants vont raconter leur parcours, comment ils ont piloté leur*

*carrière, autour de tables rondes et d'un apéritif, explique Jonathan Gindre, responsable des relations extérieures du campus. Ces récits vont permettre aux jeunes d'affiner leur choix d'orientation au moment où ils doivent se spécialiser. Quant aux chefs d'entreprise, ils ont l'occasion de se rapprocher de leurs futurs collaborateurs, d'apprendre à communiquer avec cette*

### SUCCÈS ANNONCÉ

Les adhérents de la CPME chargés d'organiser l'Apéro Carrière ont recueilli à l'occasion de l'annonce officielle de l'événement, une douzaine de cartes de visite de chefs d'entreprises intéressés. Un engouement de très bon augure pour la suite.



*génération, de travailler leur image. L'apéritif est là pour casser les codes car il n'est pas évident, ni pour les étudiants d'aborder les dirigeants, ni pour les chefs d'entreprise de s'adresser à ces jeunes.»*

### PARTENARIATS

Le campus compte quelque 900 étudiants, dont plus de 200 en alternance. Il dispense 11 formations: un diplôme d'accès aux études universitaires, trois licences générales (histoire, droit et gestion), quatre licences professionnelles (ressources humaines, paye, banque et assurance, gestion administrative et financière), une préparation DCG, première marche vers le diplôme d'expert-comptable, et deux masters (marketing-vente et management industriel). Ont été présentées aussi lors de ce PDGI, les deux associations étudiantes, Bureau des Étudiants et Juristes Jeunes. Celles-ci cherchent en effet à nouer des partenariats avec les entreprises pour leurs différents événements. |

Le Progrès 25 septembre 2017

14 ACTU AIN ET RÉGION

LE PROGRÈS SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017

AIN PORTRAIT

## L'Odyssée d'Anina Ciuciu : des rues bourgiennes aux élections sénatoriales

À 27 ans, Anina Ciuciu, roumaine, rom, française, bourgienne, élève avocate au barreau de Paris, pourrait bien devenir sénatrice en Seine-Saint-Denis, après les élections de dimanche.

Contactée par téléphone, Anina Ciuciu a la voix douce et déterminée, malgré la période dense qu'elle traverse. Mercredi, elle tenait un meeting à L'Île-Saint-Denis, avec la liste indépendante Notre Avenir, qu'elle mène. Elle pourrait devenir la première sénatrice rom de France, quatre ans après avoir écrit son livre *Je suis tzigane et je le reste*.

« Ne jamais s'avouer vaincu. » Cette phrase résonne comme une maxime qu'Anina aurait été forcée d'intégrer très jeune. Son père comptable et sa mère infirmière fuient leur pays en crise, avec ses deux sœurs et elle, alors âgée de 7 ans. Depuis la Roumanie, la famille Ciuciu arrive à Lyon fin 1997, après avoir passé six mois dans un bidonville à Rome, dans des conditions « difficiles et dégradantes ». Des mots qui martèlent souvent les récits d'enfance de la jeune candidate.

### Sa licence en droit obtenue au campus de Bourg-en-Bresse

La famille dépose une demande d'asile en France. Refusée. Les parents et leurs trois filles doivent quitter le foyer social de travailleurs migrants lyonnais, ainsi que l'école, suit une OQTF (Obligation de quitter le territoire français). Finalement, le père aménage un camion qu'il conduira sur les routes de la Saône-et-Loire et de l'Ain, où la famille finit par



■ Anina Ciuciu pourrait bien devenir la première sénatrice rom de France. Photo DR

s'arrêter. En 1999, la mère et ses enfants, « obligés de tendre la main pour vivre », rencontrent M<sup>me</sup> Jacqueline (nos éditions du 8 août). « C'est vu comme un trait culturel chez les Roms, mais c'est dur et humiliant de faire ça. C'est le résultat de la misère, de la violence de la politique sociale. » C'est cette injustice-là, rencontrée notamment au marché de Bourg-en-Bresse – avant que la chance et la solidarité sourient à la famille – qu'Anina Ciuciu veut dénoncer, envers et contre tout. « Malgré

toutes les humiliations, je veux aider à récupérer notre dignité », lance-t-elle d'un ton sûr, mais surtout sage. Une sagesse acquise à force de travail. À 9 ans, elle entre à l'école Charles-Jarvin, grâce aux démarches entreprises par M<sup>me</sup> Jacqueline, qui leur trouve aussi un logement social dans le quartier du Pont des Chèvres. « J'entre en CE1, donc j'ai deux ans de retard. Mais avec de bons résultats, je saute très vite une classe. » Puis elle intègre le lycée Qui-

“ Je veux aider à récupérer notre dignité. ”

Anina Ciuciu, candidate aux élections sénatoriales

net, sort avec un bac scientifique et obtient sa licence de droit au campus de Bourg-en-Bresse. En parallèle, elle collectionne les petits boulots pour soulager financièrement ses parents, obtient la naturalisation en 2013 et devient présidente de l'association Juristes jeunes, toujours en activité. Elle enchaîne avec un master à la Sorbonne (Paris), avant de finir élève au barreau de Paris cette année et, peut-être, au Sénat, dimanche. Ce parcours scolaire brillant devient très vite un combat à mener de front, comme celui qu'elle mènera en tant qu'avocate, « juste pour tous ». Et même si son projet initial n'intégrait pas la politique, aujourd'hui, elle souhaite porter la voix de militants qui ne s'intéressent plus à la politique, de la communauté rom, des gens du voyage... « Tout ce qu'on a vécu renforce, toutes les difficultés qu'on a traversées, ça rend plus combative pour que les autres n'aient pas à vivre ça, pour qu'un enfant, à l'avenir, n'ait pas honte d'être Rom. » Une fierté pour elle, même si elle revendique son identité multiple, dont son enfance bourgienne fait partie. « J'essaie de revenir le plus souvent possible, ma famille vit encore ici et mes amies aussi. » Dimanche, le Sénat pourrait bien devenir sa prochaine maison.

Lisa Sanchez

# Forum jobs étudiants

Le Progrès 26 septembre 2017

## Bourg-en-Bresse - emploi

### Un Forum job étudiant organisé à l'université Jean-Moulin

Le Bureau emploi stage du campus de Bourg-en-Bresse de l'université Jean-Moulin Lyon 3

organisait, mercredi, son tout premier Forum job étudiant.



Les étudiants ont pu dialoguer avec les représentants des différentes entreprises. Photo Robert MAS



Les représentants d'entreprises présents au Forum jobs étudiants. Photo DR

Afin de satisfaire au mieux la demande des étudiants, dix-sept entreprises avaient répondu présent. « Beaucoup d'entre elles sont intéressées par les disponibilités des étudiants durant les vacances scolaires et le week-end, indique Jonathan Gindre, chargé des relations avec les entreprises au campus. Pour les jeunes c'est également une excellente expérience professionnelle. Ils découvrent le fonctionnement, les règles d'une entreprise, autant de choses qu'ils ne peuvent pas aborder durant leur scolarité. Sans oublier aussi que ces jobs permettent de financer une partie de leurs études ». Une initiative appréciée par les étudiants qui, sans avoir à se déplacer, ont pu déposer leur CV, lettre de motivation éventuelle et surtout dialoguer avec les représentants des différentes entreprises, afin d'en savoir plus sur les possibilités de travail en parallèle de leurs études ainsi que les domaines concernés.

# Opération Portalis

Le Progrès 30 septembre 2017

BOURG-EN-BRESSE



■ L'événement est organisé par la faculté pour la quatrième année. Photo Robert MAS

## Le Code civil remis à une cinquantaine d'étudiants

Jeudi, une cinquantaine d'étudiants boursiers en première année de droit au campus de Bourg-en-Bresse de l'université Jean-Moulin, ont reçu le Code civil Dalloz. C'est la quatrième année qu'un tel événement est organisé par la faculté. Hervé de Gaudemard, nouveau doyen de la faculté de droit – en poste depuis le 1<sup>er</sup> septembre – a remis cet ouvrage à chacun des étudiants. « Je suis fier de vous remettre ce Code civil. Cela démontre le soutien et l'encouragement que nous vous apportons. Sachez aussi que cette opération Portalis (remise de codes civils aux étudiants boursiers) porte le nom du célèbre avocat, philosophe et membre de l'Académie française au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui fut l'un des rédacteurs de ce Code civil ». Tout un symbole pour ces étudiants qui font leurs premiers pas dans le droit.

# La BHN au Campus

Le Progrès – Lundi 8 octobre 2017



■ L'université ouvre ses portes à l'imaginaire.

Photo Clément COURTOIS

## La Folie architecturale s'invite à l'université Jean-Moulin Lyon III

**0 €** Du mercredi 11 au vendredi 13 octobre, l'université Jean-Moulin Lyon III de Bourg-en-Bresse ouvre ses portes pour une exposition nommée Folie architecturale. Elle laisse entrevoir des ouvertures et des espaces d'où peut s'échapper notre imaginaire.

**NOTE** Du mercredi 11 au vendredi 13 octobre, toute la journée.  
2, rue du 23<sup>e</sup> R.I à Bourg-en-Bresse. Entrée gratuite.

# A table, la santé au menu

Le Progrès – Vendredi 13 octobre 2017

VENDREDI 13 OCTOBRE 2017 LE PROGRES

ACTU BOURG-EN-BRESSE 19

BOURG-EN-BRESSE ALIMENTATION

## Restauration scolaire : une recette bien rodée

À l'Unité de production culinaire flexible de Bourg, 2 200 repas sont préparés chaque jour pour les écoliers, les enfants des crèches et les étudiants. Rencontre avec son gestionnaire, Marc Péchoux.

Des produits bio, locaux et équitables. À Bourg, les écoliers n'attendent pas la Semaine du goût pour bien manger. Toute l'année, Marc Péchoux travaille au quotidien dans l'élaboration de repas équilibrés pour les élèves des écoles maternelles et primaires de la ville, mais aussi pour les enfants des crèches et les étudiants. « Nous programmons les menus sur deux mois avec une diététicienne. Comme nous avons désormais trois publics différents, nous les adaptons en fonction des âges », explique le gestionnaire de l'Unité de production culinaire flexible (UPCF). Depuis cette rentrée, l'UPCF fournit en effet les repas et les goûters des crèches. « C'est un choix dirigé entre deux entrées, deux produits laitiers et deux desserts. En revanche, le plat chaud reste unique. »

### 20 % de produits locaux

Les agents travaillent en production froide à J+3. « Nous répartissons la charge sur plusieurs jours, sachant que tout doit être prêt la veille à midi. » Quatre restaurants scolaires sont livrés dans l'après-midi et les autres, le matin même. Le chauffeur démarre sa tournée à 6 heures. Il fait deux navettes. Les repas sont emballés dans des barquettes, empilées dans des caquettes en plastique. Sur place, les agents de restauration font le réchauffage des plats dans des fours de remise à température.

Quant au contenu des assiettes, Marc Péchoux a la volonté de travailler avec des producteurs de la région. 8 % des



■ Seize agents municipaux travaillent à l'UPCF, aux postes de cuisinier, magasinier, chauffeur, responsable d'équipe, administratif. Photo Clément COURTOIS

## 340 000

C'est le nombre de repas servis par an par l'UPCF, avec une moyenne de 1 780 préparés par jour pour les 18 restaurants scolaires de la ville. Il faut ajouter 180 repas pour les huit crèches et 350 pour le restaurant universitaire.

produits sont bio et 20 % locaux. Dans cet esprit, pour cette Semaine du goût, le thème des épices et du local a été choisi, avec au menu : curry de veau, colombo de poulet, chili con carne avec du cumin ou encore du filet de colin sauce safranée, mais aussi des pains différents chaque jour : au maïs, aux céréales. De quoi se régaler.

Karen Chevalier  
karen.chevalier@leprogres.fr

### REPÈRES

#### ■ Tarifs

Pour les scolaires, il varie en fonction du quotient familial de 0,60 € à 3,76 €. Les étudiants paient, eux, 3,25 €. Le tarif n'a pas augmenté depuis trois ans.

#### ■ Nouveauté

Terminé les tickets de cantine. Depuis la rentrée, les étudiants s'acquittent de leur repas avec leur compte Izly, un nouveau mode de paiement via une carte sans contact délivrée par le Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires).

#### ■ Pas de gaspillage

Les fruits non consommés le midi sont proposés aux enfants le soir, à la garderie.

### EN BREF

#### Du poulet de Bresse au menu des Sardières

Judi à midi, les 400 élèves ratiennais ont eu un menu bressan, avec, en plat principal, du poulet de Bresse AOP. Le lycée des Sardières est le seul établissement en France à produire de la volaille de Bresse Appellation d'origine protégée, soit 8 500 par an. Cet événement est l'occasion, pour l'équipe pédagogique, de confirmer sa préoccupation quotidienne d'assurer aux élèves l'accès à une alimentation saine et variée, tout en communiquant sur la consommation de produits en circuits courts.



■ Quatre ruches sont installées sur le Champ de Mars. Photo d'archives R. MAS

#### Des animations avec le rucher pédagogique

À l'occasion de la Semaine du goût, la Ville a organisé des animations dans les écoles des Lilas, Charles Perrault, Dimes et Peloux pour faire découvrir la fabrication du miel burgien.

#### Le campus encourage ses étudiants à mieux manger

Astuces santé, exposition, quiz, atelier cuisine... Du 16 au 30 octobre, le campus de Bourg multiplie les actions pour convaincre ses étudiants que même celui qui est « fauché », qui n'aime pas cuisiner ou qui passe ses nuits à travailler, peut tout de même manger sain et équilibré. Et se régaler. Un concours de cuisine est également organisé. Les étudiants devront proposer une recette de leur choix à partir d'un ingrédient : le poireau. Le plat devra être rendu le 19 octobre. Un jury composé des associations et du personnel se réunira pour désigner le vainqueur.

BRESSE

Agence de Bourg-en-Bresse  
6 place Joubert,  
01000 Bourg-en-Bresse  
04.74.21.66.66  
lprbourg@leprogres.fr

Publicité  
www.bjp-publicite.com

Web  
www.leprogres.fr/ain/  
bourg-en-bresse

Facebook  
www.facebook.com/leprogres.  
bourgennesse

0 800 07 68 43  
Service à appel gratuit  
LPRFILROUGE@leprogres.fr

# Résidence universitaire

La voix de l'ain –Vendredi 13 octobre 2017

## « Une ville agréable à vivre » pour les étudiants



### VIE UNIVERSITAIRE

Chaque année à la rentrée, les étudiants de la résidence CROUS du 31 Bd Jules Ferry à Bourg, sont conviés à une soirée d'accueil. Pour sa 5e édition, cette manifestation s'est déroulée en présence du directeur du Centre Régional des Œuvres Universitaires, d'élus locaux, de représentants de l'enseignement supérieur et de la SEMCODA.

Les jeunes ont expliqué les raisons de leur choix d'étudier à Bourg-en-Bresse, souvent liées aux disciplines enseignées sur la ville. Ils sont accueillis à St Pierre, Lyon 1 C. Bernard, Lyon 3 J. Moulin, Carriat, les Sardières, Biodyma pour des cursus en DUT, BTS, Master, Bachelor, infirmière, sage-femme, éducateur spécialisé.

### D'OÙ VIENNENT-ILS ?

Leurs provenances sont diverses, parfois lointaines : sur 55 jeunes 13 d'entre eux viennent de l'Ain, 7 du Jura, 11 du Rhône, 4 de Saône-et-Loire,

*Claude Marquis directeur de la résidence Crous avec des étudiants présents à la soirée d'accueil résidant cette année au 31 Bd du Lycée.*

*Photo : L. Ostrowski*

13 des Dom Tom, 2 de l'UE et 5 du Maroc, Tunisie, Turquie.

La vie dans la résidence se déroule dans une bonne ambiance, « c'est la 2e année que je suis ici, je m'y sens bien, il n'y a jamais de problèmes, on n'entend pas les bruits des voisins, on peut bien travailler » expliquait l'un d'eux. La ville de Bourg est appréciée par les étudiants qui la disent « pas trop grande, animée, avec beaucoup de végétation, agréable à vivre »

L'hébergement s'effectue dans des studios, T1 ou T2 tout équipés, et dispose de la wi-fi, d'une salle de rencontre, une buanderie avec machines à laver. Le bâtiment est équipé d'un ascenseur et dispose d'un espace extérieur. Un environnement fonctionnel qui ne peut que favoriser de bonnes études...

BOURG-EN-BRESSE ASSOCIATION

## Tout plaide en faveur de Jurist'jeunes

C'est sans aucun doute l'association burgienne dont la moyenne d'âge est la plus jeune. Les étudiants de Jurist'jeunes de l'université Jean-Moulin, campus de Bourg-en-Bresse, ont tenu leur assemblée générale. Neuf d'entre eux, en licence de droit, composent le bureau.

« Nous avons été élus pour un an, en avril et la passation a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin, précisent Fouad Salyh et Victor Hunckler, les coprésidents. L'association a été créée en 1991 et compte près de 150 adhérents ».

Chaque année, de nouveaux projets sont lancés par la jeune équipe, accompagnée par des parrains (notaires et avocats), démontrant ainsi le dynamisme de l'association. « Notre activité principale est



■ Les membres du bureau. Photo Robert MAS

l'orientation juridique gratuite et anonyme pour les particuliers, expliquent les coprésidents. C'est

quelque chose qui rencontre un vif succès auprès du public. Tous les jeudis soir, nous assurons des per-

manences pour rencontrer les personnes. »

Jurist'jeunes va reconduire le forum des métiers organisé sur le campus. Il aura lieu le 29 novembre. L'autre temps fort de l'année sera le concours de plaidoiries, organisé au théâtre de Bourg-en-Bresse. Chaque année, cette manifestation prend une ampleur considérable.

Le bureau a également présenté ses différents projets, comme un atelier d'expression orale, la participation à l'animation « La justice dans l'Ain » (du 6 octobre au 19 janvier), la visite de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à Genève (Suisse), des sorties aux assises de Bourg et la mise en place de nouveaux moyens de communication. Les membres du bureau sont unanimes : « Jurist'jeunes est l'atout de chacun pour faire de ses études une réussite. »

# Événement Justice dans l'Ain

Le Progrès – octobre 2017

BOURG-EN-BRESSE EXPOSITION

## La Justice dans l'Ain : une histoire expliquée au public



■ La prochaine visite guidée de l'exposition au palais de justice de Bourg aura lieu le 2 décembre. Photo Josette BESSET

*Du gibet au palais, les lieux de justice dans l'Ain.* L'exposition proposée par les archives départementales est visible au palais de justice de Bourg-en-Bresse et dès samedi, en version itinérante à Trévoux.

« L'idée est née d'une proposition de fonds d'archives par les archives départementales », précise Anne Manoha, présidente du tribunal de grande instance de Bourg-en-Bresse. « De mon côté, je pensais qu'il fallait ouvrir le tribunal. »

Avec le concours du procureur de la République Christophe Rode, de multiples partenariats (1) sont nés pour proposer un vrai cycle, liant la justice et la culture. Des expositions, des ateliers jeunes publics, des plaidoiries, des conférences, des films et des visites guidées vont avoir lieu à Bourg-en-Bresse, à Trévoux et dans

d'autres lieux du département jusqu'en janvier.

Ce vendredi, à l'inauguration de ce programme « La Justice dans l'Ain », les visiteurs étaient très nombreux au palais de justice pour suivre la visite *Du gibet au palais, les lieux de Justice dans l'Ain*, commentée par les archives départementales.

### Un parcours étoffé

De la justice seigneuriale, religieuse ou municipale du comté de Savoie, exercée sur la place publique avec la possibilité de noyer les condamnés dans la Reyssouze, au rattachement de la Bresse, du Bugey-Valromey et du Pays de Gex, à la couronne de France avec des bailliages laissant la Dombes, indépendante, dépendre du Parlement de Trévoux jusqu'à la Révolution, qui a définitivement supprimé la justice seigneuriale, le parcours est très étoffé.

Les archives départementales ont retrouvé des traces des fourches pa-

tibulaires et de la guillotine. Cette exposition sera proposée en visite itinérante, dès ce samedi, à l'espace culturel La passerelle de Trévoux, jusqu'au 31 décembre. Elle sillonnera aussi quelques bibliothèques du département et sera installée dans celle de Douvres, du 14 au 28 octobre.

**NOTE** Visites de l'exposition sur entrée libre du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures jusqu'au 19 janvier. Visites guidées le 2 décembre. Tél. : 04.74.32.12.80. Plus d'infos sur : <http://www.archives.ain.fr> et [www.lecture.ain.fr](http://www.lecture.ain.fr)

1- avec la Maison des avocats, le conseil départemental de l'accès au droit (CDAD), la bibliothèque départementale, l'université Jean-Moulin, Jurist Jeunes, l'association pour l'Histoire de la justice ou encore le Cinémateur.

### Caricatures, croquis d'audience, costumes

C'est souvent lors d'un déménagement que sont sortis de l'oubli, des témoignages du passé. C'est ce qui est arrivé au palais de justice de Bourg. L'installation récente dans les nouveaux locaux, avenue Alsace-Lorraine, a permis de lever le voile sur tout un pan de l'histoire judiciaire bressane. Le transfert aux archives départementales a suggéré l'idée d'exposer au public des événements du passé. Jusqu'à la mi-décembre à la Maison des avocats à Bourg, vous découvrirez, des caricatures, des croquis d'audiences, des lithographies, des costumes, des portraits. L'exposition vous fera découvrir quarante-huit photos de personnes sur leur lieu de travail, en tenue, au palais de justice tels que les greffiers ou les avocats. « J'ai voulu, à travers mes images, capter leurs expressions, montrer ce qu'ils sont », précise Jean-François Bogue, avocat.

**NOTE** Maison des avocats, 18, rue Bourgmayeur, Bourg-en-Bresse.



■ Photo Élisabeth SUPIÉ

# Événement Justice dans l'Ain

Le Progrès – octobre 2017

JEUDI 5 OCTOBRE 2017 LE PROGRÈS

LOISIRS AIN ET RÉGION 35

AIN ÉVÈNEMENT

## Trois mois pour découvrir le monde méconnu de la justice dans l'Ain

Expositions, conférences, plaidoiries, théâtre, cinéma... Un large programme est prévu jusqu'en janvier.

Quelle est l'histoire de la justice dans l'Ain ? Comment fonctionne-t-elle aujourd'hui ? Comment l'exerce-t-on ? À quoi ressemblent ces lieux ? Jusqu'au 19 janvier 2018, sur tout le territoire et grâce aux regards croisés du monde de la justice et de la culture, un ensemble de manifestations est proposé pour faire découvrir les coulisses et les rouages d'un monde souvent méconnu du grand public. Une justice qui peut faire peur mais qui fait droit.

Au programme de ces trois mois d'expositions, films, plaidoiries et jeux permettront au public de découvrir les lieux de justice dans l'Ain, d'hier à aujourd'hui, l'évolution des organisations judiciaires, du droit et des procédures.

Vous découvrirez le nouveau palais de justice de Bourg-en-Bresse (visite avec l'architecte Christophe Da-

mian, à 15 h 30, sans réservation), inauguré en juillet 2016, et le non moins prestigieux Parlement des Dombes, à Trévoux, où la justice est rendue depuis 1703.

### Une grande soirée de lancement vendredi

Ce vendredi, la soirée de lancement inaugurera à Bourg l'exposition *Du gibet au palais : les lieux de justice dans l'Ain* et permettra de faire découvrir ces lieux, du Moyen-Âge à nos jours, en présentant les particularités de chaque période des châteaux aux places publiques, en passant par les gibets et les premiers tribunaux. L'exposition sera également installée à l'espace culturel La Passerelle de Trévoux, du 14 octobre au 30 décembre.

Une seconde exposition, à la Maison des avocats (18, rue Bourmayer, à Bourg) présente photographies, costumes d'audience et dessins de presse (visites commentées de 14 à 17 heures, ce vendredi également).

### Conférence autour du cas Joseph Vacher

Une conférence sur *La folie criminelle au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles autour du cas de Joseph Vacher*, se tient ce vendredi à Bourg, à la bibliothèque départementale. Elle est présentée par Denis Salas, ancien magistrat et président de l'Association française pour l'histoire de la justice. Rappelons que Joseph Vacher fut surnommé « Le tueur des bergers » et qu'il est considéré comme le premier tueur en série français. Il fut exécuté à Bourg-en-Bresse, en 1898.

**NOTE** Visite commentée de l'expo *Du gibet au palais* par les archives départementales, ce vendredi au palais de justice de Bourg, 32, avenue Alsace-Lorraine, de 14 à 17 heures. L'expo dure jusqu'au 19 janvier. La conférence Joseph Vacher, à 18 heures, est ouverte à tous sur réservation au 04.74.45.22.05. Pour la visite guidée du Parlement de Trévoux : Infos office de tourisme au 04.74.00.36.32. Infos Interlignes sur [www.lecture.ain.fr](http://www.lecture.ain.fr)



■ Une visite du palais de justice de Bourg, est organisée ce vendredi, à 15 h 30. Photo d'archives Laurent THEVENOT

# 2 étudiants retracent la vie des harkis

L'indépendant – septembre 2017

L'INDÉPENDANT

mardi 26 septembre 2017

LOUHANS

5

## BLOC-NOTES

### NUMÉROS UTILES

**L'Indépendant.** -  
3, rue des Dôdanes,  
71500 Louhans,  
Tél. 03 85 75 00 78  
Fax. 03 85 75 34 49  
e-mail :  
iloredactionlouhans  
@hebdoest.fr  
ou iloaccueillouhans  
@hebdoest.fr  
**Internet**  
www.lindependantdu  
louhannais.fr  
Bureaux ouverts du lundi  
au vendredi de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h  
Centre de secours. - 18 ou  
03 85 75 23 14  
**Médecin.** -  
Appeler le 15  
**Pharmacie de**  
**permanence.** - Pour  
connaître la pharmacie de  
garde, composer le 3915  
ou se connecter sur  
internet au site  
www.sosgardes.fr  
**Infirmiers.** - Valentin  
Lussant et Yvanie Demont

**SOUVENIR** Journée nationale des Harkis

## Deux étudiants retracent la vie des Harkis

Le 25 septembre marque la célébration de la journée nationale des Harkis que deux jeunes étudiants bressans ont voulu réhabiliter en présentant dimanche au Palais le fruit de leurs recherches lors d'une exposition : *La guerre de 14/18 à la guerre d'Algérie*.

Étudiants de Sylvie Monin-Badey, Alexandre Vilet, 20 ans, et Erwin Bezu, 26 ans, en licence d'histoire à l'Université de Bourg, ont démêlé les fils de cette pelote historique dans le cadre d'un projet pédagogique de recherche : « Nous avons découvert des choses intéressantes à propos de ces soldats qui se sont battus pour la France et qui se sont sacrifiés » indique Alexandre.

**M. Berkan habitait Mervans**  
Et les deux étudiants de poin-



Erwin Bezu (1<sup>er</sup> plan) et Alexandre Vilet devant Claude Péran.

ter le  
man-  
que de  
témoi-  
gnages :

« Les Harkis vivaient une grande souffrance, le choix difficile entre la France et

### Pourquoi la France a-t-elle oublié certains de ses combattants ?

politiques, il ne fallait surtout pas en parler » précise Erwin. D'où l'intérêt de leurs re-

leur  
terre  
natale,  
et pour  
des  
raisons

cherches qui retracent les parcours de ces laissés-pour-compte reconnus seulement en 1974 et bénéficiant de pensions dérisoires, comme M. Berkan, un tirailleur marocain, qui vécut à Mervans sans aucune famille, mais qui travailla et fut bien intégré par les Bressans.

### 150 000 massacrés

Tous n'eurent pas cette chance « Les Harkis ont été désarmés et abandonnés en Algérie où 150 000 furent massacrés après les accords d'Évian censés les protéger » rappelle Claude Péran, président de l'association chalonaise des Français d'Afrique du Nord.

L'ouverture des archives officielles en 2022 apportera sans doute les réponses indispensables au devoir de mémoire.

# Ateliers cuisine au Campus

Le Progrès – 25 octobre 2017

**BOURG-EN-BRESSE ANIMATIONS**

## Un atelier cuisine au campus : des étudiants demandeurs



■ Chaque atelier a rassemblé cinq ou six étudiants, motivés pour apprendre à mieux se nourrir. Photo Cécile CHAMBON

Lundi après-midi, le camion cuisine de la Banque alimentaire est venu au campus de Bourg, à la rencontre des étudiants, pour des ateliers de cuisine. « On peut partir sur les boîtes de conserve, en les accommodant grâce à quelques astuces : par exemple, une salade de haricots verts avec du thon », explique Perrine Jouvent, diététicienne pour la Banque alimentaire. Mais l'atelier du jour prévoit

des légumes frais, pour un cake antigaspi, à base de pain rassis, auquel on ajoute simplement du lait, du thon et du fromage. Un smoothie pomme-banane-yaourt sera également préparé le temps de l'atelier, en une heure chrono. Marianne, qui cuisine dans son appartement, apprécie : « Je viens apprendre à faire des plats équilibrés et à moindre coût. Pour changer des féculents, surtout les pâtes ! »

# Ateliers cuisine au Campus

France 3 – 24 octobre 2017

Apprendre à mieux manger, c'est l'ambition de cette opération destinée aux étudiants de Bourg-en-Bresse organisée jusqu'au 30 octobre par l'antenne de l'université Lyon 3. Pour sortir des repas convenus et des sandwichs avalés à toute vitesse entre deux amphis.

Par Philippe Bette Publié le 23/10/2017 à 19:11 Mis à jour le 23/10/2017 à 19:22

C'est une évidence, les étudiants mangent plutôt mal. Leur régime alimentaire n'est pas des plus équilibrés entre le sandwich avalé le midi entre deux cours et le nourrissant repas du soir que l'on pourrait résumer ainsi : patates, riz et pâtes ou si vous préférez, pâtes, riz et...patates. Un régime dicté souvent aussi par des impératifs budgétaires. "Rapide et pas cher" résume une étudiante qui est venue ici chercher d'autres idées de menus.

L'université Lyon 3 a décidé de lancer jusqu'au 30 octobre une opération de sensibilisation intitulée "A table, la santé au menu" à l'adresse des étudiants de Bourg-en-Bresse qui ne disposent pas par ailleurs de restaurants collectifs adaptés. L'antenne de Lyon 3, qui accueille 900 étudiants, a donc décidé de leur proposer des cours de cuisine pour les aider à mieux se nourrir par eux-mêmes .

**Le reportage de Sophie Valsecchi et Laure Crozat:**

<https://www.youtube.com/watch?v=99jUtx9xZbE&feature=youtu.be>

## **Intervenants:**

- 1) Audrey Babolat - Etudiante en management sciences humaines
- 2) Arianne Couvat - Etudiante en management sciences humaines
- 3) Sophie Perrin - Université de Lyon3 à Bourg-en-Bresse
- 4) Mayeul Beaudet - Etudiant en histoire
- 5) Margaux Brevet - Etudiante en histoire

# Decryptage IP Banque-Assurance

Les écos de l'Ain – 26 octobre 2017

Pour accompagner l'essor de la bancassurance, les banques ont besoin d'employés ayant des connaissances à la fois sur les produits bancaires et d'assurance. Pour répondre à cette demande, l'Université Jean Moulin Lyon 3 du campus de Bourg-en-Bresse propose une licence professionnelle «commerce en banque-assurance» depuis huit ans. *«Nous comptons en moyenne 20 alternants par année. Nous montons parfois à 30 mais c'est moins fréquent car il y a plus d'offre dans le secteur donc les candidats se dirigent vers d'autres formations. Dans le domaine, l'exigence des professionnels est importante, l'accès aux formations est alors plus sélectif plus car le métier de la banque évolue et les pré requis aussi. Chez nous, les entreprises participent aux sélections des étudiants et proposent un suivi tout au long du parcours universitaire»,* explique Jonathan Gindre, responsable des relations entreprises sur le campus de Bourg-en-Bresse. Accessible dès bac +2, après l'obtention d'un BTS ou DUT, cette licence professionnelle forme des conseillers commerciaux chargés de négocier la vente de produits et de services bancaires et d'assurance sur

le marché des particuliers. Le diplôme en poche, les employés disposent d'une formation complète et polyvalente, avec des connaissances techniques, juridiques et fiscales des produits, aussi bien en banque qu'en assurance, et le respect du cadre organisationnel de l'agence ou du cabinet.

La formation suit les évolutions du monde bancaire, marqué par la baisse du nombre de clients en agence et la montée des services bancaires mobiles.

Elle met ainsi l'accent sur une montée en gamme des compétences des conseillers de clientèle pour qu'ils puissent offrir un suivi personnalisé et détecter en amont le projet du client. *«La démarche commerciale est au cœur du métier, tout comme l'approche de la vente au-delà des produits bancaires. La gestion des relations avec le client, la gestion de conflit, le savoir-être professionnel, les compétences d'un conseiller commercial sont larges. Nous enregistrons un taux d'insertion professionnel*

**LES  
ENTREPRISES  
PARTICIPENT  
AUX SÉLECTIONS  
DES ÉTUDIANTS  
ET PROPOSENT  
UN SUIVI  
TOUT AU LONG  
DU PARCOURS  
UNIVERSITAIRE.**

*satisfaisant puisque les trois quarts des étudiants sont en emploi après la formation, dont la moitié au sein de la structure où ils ont effectué leur stage»,* poursuit Jonathan Gindre.

# BHN au Campus

Le Progrès – 29 octobre 2017

BOURG-EN-BRESSE ART

## 7<sup>e</sup> Biennale hors normes : construction d'une « folie » au campus

Les étudiants du campus de Bourg-en-Bresse de l'Université Jean-Moulin Lyon 3, ont construit une « folie », dans le cadre de la 7<sup>e</sup> Biennale hors normes de Lyon, événement artistique jusque-là réservé à la capitale régionale.

C'est une première cette année : la ville de Bourg-en-Bresse a été associée à la 7<sup>e</sup> biennale hors-normes (BHN) de Lyon, qui prend ainsi de l'ampleur et touche un plus vaste public. Loren et Guy Dallevet, organisateurs de la BHN, sont venus rencontrer les étudiants du campus de Bourg pour construire une « Folie », dans le hall d'accueil de l'université. L'appellation « folie » désignait, au XIX<sup>e</sup> siècle, un petit édifice construit pour l'aristocratie ou la haute bourgeoisie, en périphérie des villes, généralement remarquable par l'extravagance de son architecture ou de son usage.

### Aidés par des artistes professionnels

En 2016, le Centre psychothérapique de l'Ain (CPA) s'est lancé dans le projet de construction d'une « folie » à l'image de ces maisons. À travers cette réalisation, des interrogations se sont po-



■ Artistes et étudiants s'en sont donnés à cœur joie, pour une œuvre collective impressionnante. Photo DR



■ Des matériaux de récupération ont été utilisés par les artistes. Photo DR

sées : comment construire ensemble, modifier un espace, rêver et imaginer l'intérieur de cadres en bois avec des matériaux de récupération, s'entraider pour visser, clouer, percer, couper etc.

Les artistes professionnels ont apporté leur aide aux participants pour qu'ils puissent donner libre cours à leurs envies.

Cette forme de sculpture brute laisse entrevoir des ouvertures et des espaces d'où peut s'échapper l'imaginaire.

Après avoir été exposée

dans la chapelle du CPA, cette œuvre a été reconstruite au campus de Bourg-en-Bresse, retravaillée et modifiée par les nouveaux participants. Les étudiants y ont apporté leur propre vision, en ajoutant d'autres matériaux. L'un d'eux, qui étudie le droit, a par exemple choisi d'y accrocher un code civil. La nouvelle « folie » est ainsi exposée jusqu'au 14 novembre dans le hall d'accueil du campus.

NOTE Entrée libre et gratuite:



■ Les étudiants se sont livrés à des travaux plutôt inhabituels pour eux. Photo DR

# Nuit du volley

Le Progrès – 11 novembre 2017

BOURG-EN-BRESSE ÉVÈNEMENT

## 200 étudiants à la Nuit du volley

Plus de 200 étudiants de l'université Jean-Moulin ont participé à la traditionnelle Nuit du volley, organisée par le campus et le bureau des étudiants, jeudi. Les participants se sont retrouvés au gymnase Gabriel-Voisin pour une soirée sportive, mais surtout festive. Nombre d'entre eux sont venus déguisés, parmi les 24 équipes représentant tous les acteurs du campus burgien. Un disc jockey et la nouvelle fanfare du campus se sont chargés de mettre l'ambiance, avec Arafat, le speaker de la Jeunesse laïque qui a su, comme à son habitude, mettre le feu sur le terrain mais aussi dans les tribunes.



■ De nombreuses équipes sont venues déguisées. Photo Robert MAS



■ L'équipe des Men in black. Photo Robert MAS



■ L'équipe des Tuchs. Photo Robert MAS

# Justice dans l'Ain

Le Progrès – 15 novembre 2017

BOURG-EN-BRESSE LA JUSTICE DANS L'AIN

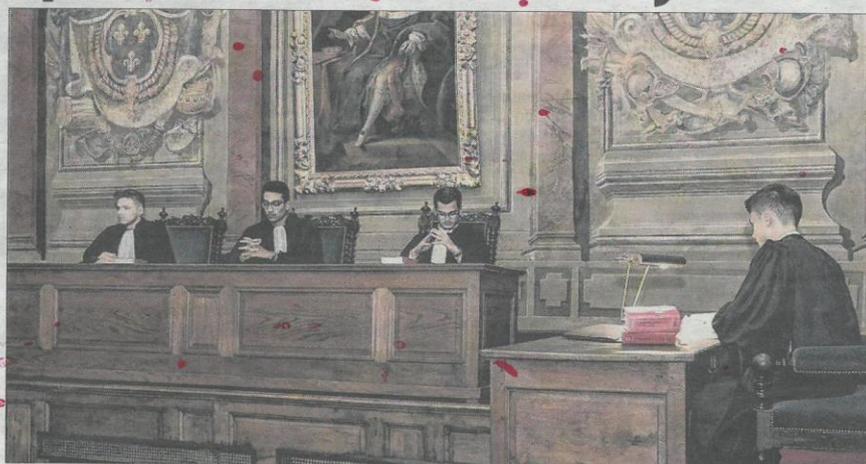
## Des étudiants en droit rejouent d'anciens procès au Palais de justice

Trois extraits de procès des XVII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles sont joués ce jeudi soir par des étudiants en droit, avec l'aide des archives départementales et des avocats.

Depuis début octobre, la justice de l'Ain fait l'objet d'un gros coup de projecteur culturel, par le biais d'expositions, d'ateliers, de conférences, de films et de visites guidées. Une manière ludique de rapprocher la justice et le citoyen. Une grande institution, souvent méconnue.

L'une des premières marches à franchir est peut-être celle d'un palais de justice. Tout le monde peut le faire pour suivre les audiences de correctionnel ou d'assises, qui sont publiques. On peut aussi aller pour découvrir l'exposition « Du Gibet au Palais », installée dans le hall du palais de justice de Bourg jusqu'au 19 janvier.

Mais ce jeudi, le public pourra assister à des saynètes, jouées par des étudiants de droit (campus de Bourg) de l'association Jurist'jeunes, à partir de trois procès ayant eu lieu au XVII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> : le procès de la sorcière du Poizat en 1647, une affaire de divorce à Nantua en 1816 et un procès mêlant violences et satanisme datant de 2010, faisant écho à celui de la sorcière. Pour mener à bien ce travail, ils



■ En octobre, les saynètes avaient déjà été jouées au Parlement de Trévoux. Photo d'archives Jean-François BOGUE

ont été accompagnés par les archives départementales et plusieurs avocats du barreau de l'Ain qui ont sélectionné, puis retravaillé ces écrits pour les rendre vivants pour le public. « C'est vraiment intéressant de voir comment cela se passait à l'époque, et d'observer l'évolution », raconte Mickael Camara, étudiant en 2<sup>e</sup> année et l'un des neuf membres du bureau de Jurist'jeunes qui participe à ces reconstitu-

tions. Et puis, c'est du théâtre. Cela fait un peu partie du métier d'avocat, non ? « Oui, une plaidoirie, c'est un peu de théâtre, de la représentation, de la prestance. C'est important, surtout devant un jury populaire. » Les étudiants ont déjà joué ces saynètes en octobre au Parlement de Trévoux. Leur prestation avait connu un joli succès populaire. Lui aussi.

Gaëlle Arrieus

### REPÈRES

#### ■ Plaidoiries des étudiants de Jurist'jeunes

Ce jeudi 16 novembre à 18 h 30, au Palais de Justice de Bourg-en-Bresse, 32, avenue Alsace-Lorraine. À 18 h 30. Entrée libre (dans la limite des places). Durée : trois fois 15 minutes environ.

# Justice dans l'Ain

Les écos de l'ain – 16 novembre 2017

## ► ÉVÉNEMENT

### «**JUSTICE DANS L'AIN**»

Dans le cadre de l'événement Justice dans l'Ain piloté par la présidente du Tribunal de Grande Instance de Bourg-en-Bresse, nos étudiants de l'association Jurist Jeunes se mettront en scène jeudi 16 novembre à 18h30 au palais de justice. Ils reproduiront des procès historiques en lien avec des procès contemporains : un procès sur une sorcière en 1647 sous le règne de Louis XIV, un procès en divorce de 1818. Les textes ont été proposés par les archives départementales de l'Ain puis retravaillés par les avocats partenaires du projet.

# Justice dans l'Ain

Le Progrès – 17 novembre 2017

## BOURG-EN-BRESSE

### Les étudiants en droit rejouent d'anciens procès



■ Photo Jean-Pierre BALFIN

Dans le cadre des manifestations de La justice dans l'Ain, neuf étudiants en droit de l'association Jurist'jeunes ont reconstitué trois procès, jeudi soir, dans la salle des assises du palais de justice. Avec force conviction et un sens déjà bien aiguisé de la dramaturgie judiciaire, ils ont fait revivre, tour à tour, un divorce sur fond de violences à Nantua en 1816, l'étonnant procès en 1647 d'une sorcière du Poizat qui s'est elle-même dénoncée pour s'être « donnée au diable », et un procès de 2010 mêlant violences et satanisme, où l'irresponsabilité avait été prononcée.

**NOTE** Le rendez-vous La justice dans l'Ain continue jusqu'au 19 janvier 2018. Renseignements : [facebook.com/justicedanslain](https://facebook.com/justicedanslain) ou [www.ain.fr](http://www.ain.fr)

# Justice dans l'Ain

La Voix de l'ain – 24 novembre 2017

## Des procès du XVII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle reconstitués

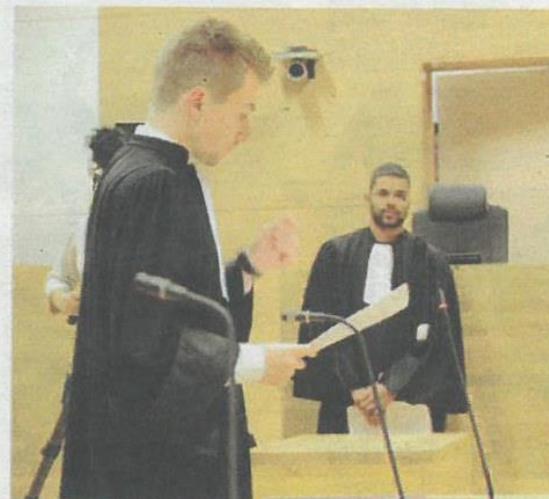
### BOURG-EN-BRESSE

Dans le cadre de l'événement « L'homme, le temps, l'espace, la justice dans l'Ain », qui a lieu du 6 octobre au 19 janvier, des étudiants en droit ont reconstitué trois procès. L'enjeu est de montrer comment a évolué la justice au cours du temps. Sous le premier empire en 1805, une demande de divorce est demandée, qui verra son dénouement sous la restauration. Il s'agit d'une jeune femme de Nantua, Henriette Grioux, qui veut échapper aux mauvais traitements que lui inflige son mari quand il rentre du cabaret. Monsieur Piquet, substitut du procureur du roi, explique les faits et la plaignante complète ses dires.

On assiste ensuite à un procès pour sorcellerie datant de 1647. Jeanne, entendue par le juge Jeantet et le procureur nommé d'office Duport, explique qu'elle s'est donnée à Satan, à un moment où elle n'avait plus confiance en Dieu. At-

tirée irrésistiblement un soir par un grand feu, elle a rencontré le diable, qui l'a marquée au pied. Depuis, elle sait qu'elle ne peut plus mourir et qu'elle est insensible à la douleur. Chaque semaine, elle se rend au sabbat, l'assemblée nocturne des sorcières. Elle sera brûlée après avoir été torturée pour livrer ses complices.

Pour faire écho à ce procès, les étudiants ont reconstitué une affaire jugée en 2010. Poussée par le diable, une femme menace sa voisine d'un couteau. Elle réclame la prison, certaine que seule cette punition pourra la purifier et lui éviter d'être abandonnée par Dieu. La cour, tenant compte de sa fragilité mentale, des hallucinations auditives et de la crise psychotique qu'elle a vécue, la déclare irresponsable sur le plan pénal. Il est certain que jugée aujourd'hui, Jeanne, considérée comme une sorcière en 1647, n'aurait eu qu'une obligation de soins et non les flammes comme remède à son déséquilibre.



*Une plaidoirie historique.* Photo: Catherine Lescuyer

# Forum des métiers

Le Progrès – 30 novembre 2017

JEUDI 30 NOVEMBRE 2017 LE PROGRÈS

ACTU BRESSE 19

BOURG-EN-BRESSE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Un forum des métiers au campus



■ De nombreux lycéens sont venus se renseigner. Photo Robert MAS

L'association Jurist'jeunes a revu l'organisation du forum des métiers organisé, mercredi, au campus de Bourg-en-Bresse de l'université Jean-Moulin.

« Lors des éditions précédentes, le forum était organisé en janvier et dans le même temps que les Portes

ouvertes de l'établissement, explique Marko Joekel, de l'association Jurist'jeunes. Cette année, nous avons souhaité dissocier les deux événements et programmer plus tôt le forum, afin que les lycéens puissent anticiper sur les périodes d'orientation. »

Autre nouveauté : une matinée consacrée essentiellement aux établissements scolaires. « Près de 150 lycéens ont participé à cette matinée, poursuit Marko Joekel. Ils ont également pu assister à des conférences. » L'après-midi, l'ouverture était faite au grand public, avec plus

### RÉACTIONS

#### « Un maximum d'informations »

**Anthony, de Bourg-en-Bresse**

« Tout était bien organisé, avec un accueil sympathique fait par les étudiants. J'ai pu recueillir un maximum d'informations pour la suite de ma scolarité. »

#### « Je veux poursuivre dans le droit »

**Clotilde, de Viriat**

« J'ai pu visiter l'établissement, c'est la première fois que j'y venais. Ça me paraît bien. Je veux poursuivre dans le droit et j'ai obtenu pas mal d'informations sur les métiers d'avocat, de magistrat et d'huissier. »

d'une centaine de visiteurs durant la première heure. Toute la journée, une trentaine de professionnels sont intervenus. Des avocats, des huissiers, des banquiers, des professeurs des écoles, des policiers ont répondu aux nombreuses questions des jeunes.

# Etudes post-bac

Magazine CA3B – 30 novembre 2017



Pour poursuivre des études supérieures, il n'est pas obligatoire de quitter Bourg-en-Bresse. Pour exemple, le campus de Lyon III à La Charité accueille 900 élèves.

## ÉTUDES POST-BAC UN PÔLE UNIVERSITAIRE DYNAMIQUE

**Une vingtaine d'écoles et d'universités proposent des formations post-bac sur l'agglomération de Bourg-en-Bresse. Le plus important site d'accueil est le campus de l'université Jean Moulin Lyon 3 :** début octobre, ils étaient plus de 900 étudiants, invités à la traditionnelle soirée de rentrée. La majorité suit un cursus de licence - 3 ans après le bac - en droit, gestion et histoire (et une poignée en complément d'études de gestion). Depuis quelques années, ils se sont installés sur le site de la Charité, réhabilité par les collectivités locales avec l'appui de l'Etat. Parce que la jeunesse et la formation sont des facteurs de dynamisme et d'ouverture, la Communauté d'Agglomération

du bassin de Bourg-en-Bresse participe chaque année au fonctionnement de ce campus, avec un financement de 312 000 euros par an. Elle sera présente aux côtés de la Région, du Département et de l'Etat pour poursuivre l'aménagement du site.

L'intérêt et l'attractivité du pôle universitaire burgien se confirment : le campus n'a aucun mal à faire valoir ses atouts en termes de convivialité, de coût moindre pour les familles, de proximité avec le tissu économique local et de qualité des équipements. L'éventail des formations est large : informatique, soins infirmiers, travail social, génie biologique, agroalimentaire, management, master de sciences politiques...

### L'INFO EN +

L'école de management de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Ain propose depuis la rentrée 2017 et en partenariat avec Grenoble Ecole de Management (GEM) une formation de développement commercial et marketing. Cette troisième année en contrat de professionnalisation est ouverte à des étudiants ayant déjà une formation technique. Elle est validée par un diplôme de GEM.

**4 000**  
étudiants

*environ font de Bourg un pôle universitaire dynamique*

# Nouvelle association étudiante

Le Progrès – 8 janvier 2018

BOURG-EN-BRESSE ASSOCIATION

## Université Jean-Moulin : des étudiants ont formé un brass band

Sept étudiants, tous musiciens, composent la nouvelle association du campus, Les Brasseurs.

Le campus de l'université Jean-Moulin comptait déjà deux associations : le Bureau des étudiants (BDE) qui développe chaque année de grands projets (soirées de gala ou sportives, week-end d'intégration, parrainages...) et Jurist'jeunes, à l'origine notamment du concours de plaisances. Depuis quelques semaines,

une nouvelle association a vu le jour. Baptisée Les Brasseurs, elle est composée de sept étudiants. Ils ont en commun la pratique d'un instrument de musique.

### Un répertoire avant tout festif

« C'est au cours de discussions et d'échanges entre étudiants, lors de la dernière rentrée, que le petit groupe a été créé, expliquent Émilie et Julien. Nous jouons

tous d'un instrument depuis plusieurs années et l'idée a germé de former ce brass band. C'est au rythme d'une répétition hebdomadaire que nous travaillons notre répertoire, qui se veut avant tout festif. Au sein de l'université, nous nous retrouvons pour jouer dans une salle de cours à l'occasion des vacances ou dans la chapelle, mais l'acoustique n'est pas adéquate. Prochainement, nous allons pouvoir répéter dans une salle du conservatoire. »

En novembre, Les Brasseurs ont animé la Nuit du volley du campus. En février, ils seront présents au gala de l'univer-

sité. Mais avant, les sept musiciens ont un rendez-vous hors les murs de l'université, le 18 janvier. « Nous allons animer l'inauguration de l'établissement burgien le V and B devant un public bien différent de l'université étudiant. Ce sera notre première sortie hors des murs, un vrai crash test pour nous », souligne Julien. Nos projets ? « Animer le plus d'événements possible. Nous sommes ouverts à toutes propositions en conciliant bien sûr les concerts et les études. »



■ Valérian, Alexandre, Émilie et Julien. Photo Robert MAS

### REPÈRES

#### ■ La formation

Émilie Moreau (flûte), Pierrick Pourret, Valérian Ellul (percussions), Mayeul Beaudet (flûte), Julien Cadot (basse), Florian Delattre (trompette), Alexandre Prost-Romand (saxophone).

#### ■ Le bureau

Présidente : Émilie Moreau, secrétaire : Valérian Ellul, trésorier : Alexandre Prost-Romand, trésorier adjoint : Julien Cadot.

#### ■ Contact

lesbrasseursbrass-band@gmail.com

# Nouveau bâtonnier

Le Progrès – 12 janvier 2018

**BOURG-EN-BRESSE** JUSTICE

## Jacques Bernasconi prend le bâton du barreau de l'Ain



■ **Le nouveau bâtonnier maniant le verbe au micro, jeudi soir, à la Maison des avocats.** Photo Vincent LANIER

Qu'importent les « bâtons dans les roues », les « coups de bâton » ou les « retours de bâton ». Après un an d'apprentissage comme adjoint aux côtés de M<sup>e</sup> Agnès Bloise, M<sup>e</sup> Jacques Bernasconi, avocat de la promotion 1978, a été officiellement installé dans ses fonctions de bâtonnier de l'Ain, hier jeudi soir, au cours de la cérémonie qui s'est tenue à la Maison des avocats, à Bourg-en-Bresse. « Hélas, je serai en cas d'indiscipline, votre obligé procureur », a dit notam-

ment le président du Campus de l'Ain à ses confrères, tout en humour, en vers et en éloquence, sans oublier de citer ses prédécesseurs, bâtonniers regrettés ou contemporains. L'occasion d'un petit hommage à Étienne Blanc, vice-président de la région Auvergne - Rhône-Alpes, qui a officiellement pris sa retraite du barreau. Pour sa part, Agnès Bloise, bâtonnière sortante, continuera à présider la Conférence des barreaux de Rhône-Alpes.

**V. L.**

# Nouveau bâtonnier

Voix de l'ain – janvier 2018

## Jacques Bernasconi, bâtonnier, succède à Agnès Bloise

### AIN

Lors de la cérémonie de passation de pouvoir, jeudi dernier, le nouveau bâtonnier du barreau de Bourg a prononcé un savoureux discours d'intronisation. À l'adresse d'Agnès Bloise, qui l'a précédé : « Pour l'heure, mon seul bonheur serait déjà, à l'aune de la toise, de me hisser à la hauteur d'Agnès Bloise. Ma chère Agnès, c'est toujours sans compter qu'en escomptant parfois ta santé, tu as, pour notre barreau, mouillé ton maillot. Dès ton arrivée tu as aménagé, dans ce nouveau beau palais, des locaux ma foi fort coquets. Même si l'espace en est réduit un miracle s'y produit, la wifi y passe sans qu'un octet ne tréépasse. Et permets-moi de te le dire, toi, la reine des assises tu as su rester debout quand tes confrères de pousser à bout... » Même verve oratoire quand il s'est tourné vers l'invité d'honneur de la soirée, Étienne Blanc, vice-président de la Région, qui a annoncé son retrait de la profession d'avocat : « Tu aurais pu être un ténor national tant l'ampleur et la hauteur d'esprit inspirent ta pensée. Tant tu as l'expression brillante, le verbe juste, percutant, élégant, convaincant. Hélas, tu es habité d'un terrible virus, celui de la politique et ce virus t'as emporté des eaux de la Reysouze à celles de Divonne. Ces eaux-là, toutes thermales qu'elles fussent n'ont pas tué le virus, elles l'ont au contraire développé (...). Tu aurais pu être ministre tu en as la culture, la stature... Tu en as aussi l'allure avec cette barbe à la Castaner, même si, compte tenu de tes engagements, je doute que tu ne sois happée par l'orbite jupitérienne... » Jacques Bernasconi est conscient que la fonction impose davantage d'obligations qu'elle n'offre d'options : « Je vous proposerai cependant quelques orientations : renforcer les liens de confiance avec nos amis du monde judiciaire et du monde extra-judiciaire et cela dans la clarté et la transparence, la sincérité avec aussi avec une fermeté souriant et bienveillante... » Jacques Bernasconi entend aussi consacrer un effort important à la formation en collaboration et en



En présence d'Etienne Blanc vice-président de la Région, passation de pouvoir entre Agnès Bloise et Jacques Bernasconi qui lui succède à la tête du barreau de Bourg Photo : Alain Lelandais.

profitant de la proximité du campus de Bourg-en-Bresse. Agnès Bloise, elle aussi, sacrifia à une allusion élyséenne. « Je garderai le souvenir d'avoir pu lancer ce nouveau palais de justice et de l'avoir inauguré avec un Président de la République qui n'est pas forcément celui que j'aurais choisi, mais qui a été un homme d'un abord extrêmement chaleureux et convivial qui a accepté de prendre un café dans le local des avocats. Preuve qu'on peut passer un bon moment avec un homme politique même si on n'a pas voté pour lui », a précisé l'avocate de Bourg, qui préside aujourd'hui aux destinées de l'association COBRA, la conférence des barreaux Rhône-Alpes, et qui s'est dit très heureuse de gérer la problématique de la profession au niveau régional.

UNIVERSITÉ IAE LYON

## La Licence 3 Gestion à l'IAE Lyon apporte une double compétence

Vous avez un profil technique et la gestion vous intéresse ? La troisième année de licence gestion, parcours de complément d'études en gestion, proposée par l'IAE Lyon, peut vous permettre de développer vos compétences.

Plébiscitée par les entreprises, la double compétence est un atout important sur le CV. Pour répondre à la demande des industries, l'IAE Lyon propose sur son campus de Bourg-en-Bresse une 3<sup>e</sup> année de licence gestion, parcours complément d'études en gestion (CEG). Cette formation est ouverte à tous les étudiants titulaires d'un bac +2 scientifique ou technique.

### Élargir son champ de compétences

« Sur la promotion de cette année, nous avons 15 étudiants, dont 10 DUT », précise Christian Varinard, le directeur des études de l'IAE Lyon, responsable pédagogique de la licence gestion. Ces étudiants viennent notamment de



■ Cette 3<sup>e</sup> année de Licence, destinée à des profils techniques, permet aux étudiants d'obtenir une double compétence technique et gestion/marketing. Photo IAE Lyon - Elise Durand

formations techniques en génie électrique, informatique industrielle et biologie. « Nous avons aussi des étudiants issus de BTS et de licence professionnelle et parfois des profils atypiques, comme cette année avec un étudiant qui a fait une licence de droit. » Ce parcours, à vocation pluridisciplinaire, permet d'acquérir des connaissances managériales. « La formation donne une vision globale de la gestion et apporte, à ce titre, des

notions dans les domaines de la finance comptabilité, du marketing, des ressources humaines et de la fiscalité. » Les étudiants terminent cette année universitaire par un stage de minimum huit semaines en entreprise industrielle. « L'idée étant que ce soit un vrai stage d'application des outils de gestion avec derrière la nécessité de faire une note de synthèse pour le valider. » À l'issue de leur formation, les étudiants peuvent choisir de

se lancer sur le marché du travail ou de poursuivre leurs études. « La plupart d'entre eux continuent sur un master orienté gestion, mais comme tous les étudiants qui disposent d'une licence générale, ils ont la possibilité de candidater dans n'importe quel master », souligne Christian Varinard. Ils peuvent, par exemple, postuler au master mention marketing et vente programme B2B ou au master management des opérations et qualité,

parcours management industriel et logistique de l'IAE Lyon, proposés sur le site de Bourg-en-Bresse.

### Se spécialiser en master

Ces deux parcours, en alternance, présentent l'avantage de correspondre au profil des diplômés de cette licence gestion, parcours CEG. Les formations de l'IAE Lyon offrent d'excellents débouchés dans le domaine de la gestion.

« Après les masters de Bourg-en-Bresse, certains vont devenir chef de projet dans l'industrie ou responsable logistique, d'autres consultants en gestion industrielle... C'est extrêmement large. » Pour intégrer cette formation, la sélection s'effectue sur dossier et entretien de motivation. « Dans leur discours, il faut que les jeunes démontrent ce que cette formation va leur apporter par rapport à leurs objectifs professionnels, conseille Christian Varinard. S'ils peuvent justifier d'un stage en gestion, c'est un plus. »

**Delphine Barbot**

INFOS : bourgenbresse.univ-lyon3.fr ; 04 74 23 82 30

BOURG-EN-BRESSE | ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Trois journées portes ouvertes pour découvrir une fac à taille humaine

Le campus de Bourg-en-Bresse de l'université Jean-Moulin Lyon 3 ouvrira ses portes au public durant trois journées. Au programme : découverte des offres de formation, rencontres et échanges avec les étudiants et les enseignants, ainsi que la visite du campus. Rencontre avec Stéphane Marion, son directeur.



### Depuis l'implantation de l'université rue du 23<sup>e</sup>-RI, comment s'est développé l'établissement burgien ?

« Nous sommes arrivés ici en 2011. Lors de la rentrée 2012, nous avons accueilli 600 étudiants. Depuis cette date, l'effectif a progressé chaque année et aujourd'hui, 923 étudiants fréquentent le campus. Actuellement, nous avons plus de capacité à nous développer. »

### Quels sont les projets pour les années à venir ?

« Une analyse des besoins a été faite et nous avons la possibilité de renforcer le campus, mais tout est lié aux contraintes budgétaires. Sur le site, il n'y a pas de grande salle, pas d'amphithéâtre susceptible de recevoir de grosses p r o -

mos d'étudiants. Nous sommes donc dans l'attente. Trois étages restent à aménager, ils pourraient abriter de nouvelles salles de cours, une bibliothèque. Et pourquoi pas la pose d'une première pierre en 2021. Cette évolution pourrait nous permettre de monter l'effectif à 1 200, voire 1 500 étudiants. En attendant, pour la prochaine rentrée, nous attendons beaucoup du nouveau système qui va remplacer la plate-forme admission post-bac (APB). Cette réforme pourrait optimiser les inscriptions dans notre établissement. »

### Quels sont les atouts du campus ?

« Notre établissement est à taille humaine, ce qui est primordial pour nos jeunes. Les étudiants se connaissent pratiquement tous et les liens sont très forts entre eux. Ici, nous jouons la proximité. Les relations enseignants-étudiants sont privilégiées et ces derniers trouvent toujours un interlocuteur. Dans une structure comme la nôtre, il est plus facile de développer de la relation sociale. »

### Vous n'avez pas à rougir vis-à-vis de Lyon...

« Non, car en matière d'enseignement, nous avons le même niveau d'exigence que

### EN CHIFFRES

#### ■ 923

Le nombre d'étudiants à l'université avec une moyenne d'âge de 21 ans. 63 % sont des femmes.

#### ■ 672

Le nombre d'étudiants en licences post-bac. 105 suivent une licence professionnelle, 34 préparent un diplôme de comptabilité gestion, 87 un master et 25 un diplôme d'accès aux études universitaires.

#### ■ 200

Le nombre d'entreprises partenaires du campus.

nos voisins lyonnais. Les taux de réussite aux examens sont très bons et nos élèves qui poursuivent leurs études à Lyon s'intègrent bien. Ils n'ont pas de palier à franchir. »

**NOTE** Journées portes ouvertes : mercredi 24 janvier, de 13 à 17 heures, samedi 3 février, de 9 à 13 heures et samedi 3 mars, de 9 à 13 heures. Contact au 04.74.23.82.30.

■ Stéphane Marion, directeur du campus de Bourg. Photo Robert MAS

# Jacques Bernasconi - Bâtonnier

Les écos de l'Ain – janvier 2018

interview

## Jacques Bernasconi : «La justice mérite de ne pas être le parent pauvre du budget national»

LE NOUVEAU BÂTONNIER, AVOCAT AU BARREAU DE L'AIN ET PRÉSIDENT DU CAMPUS, UNIVERSITÉ LYON 3 DE NOTRE DÉPARTEMENT, REVIENT SUR LES ENJEUX DE SES DIFFÉRENTES FONCTIONS.

Propos recueillis par Myriam Denis

### Quelle est votre spécialisation dans votre profession d'avocat ?

J'exerce surtout dans le droit privé, droit de l'immobilier, droit civil, droit du travail et des affaires, banque... La spécialisation doit être d'autant plus forte que le marché est important, il devient alors intéressant de s'inscrire dans une niche. Ici, nous pouvons être plus polyvalents. Nous sommes environ 140 avocats inscrits au barreau de l'Ain.

### Comment envisagez-vous le bâtonnat ?

Mon mandat va durer deux ans. Voilà 40 ans que je travaille ici. Je ne donne plus de cours à l'université, même si j'en suis toujours le président, ce qui m'a dégagé un peu de temps. Cela, conjugué avec une certaine connaissance des problématiques de notre profession, fait que j'ai eu envie de m'investir. Et puis, les gens ici sont de bonne volonté, je sais que nous pourrions construire quelque chose d'utile à la collectivité. Le rôle du bâtonnier est multiple : en résumé, il intervient lors de différends entre avocats, entre les avocats et leurs clients, mais également sur la thématique de la formation, l'un des aspects sur lesquels je souhaite mettre l'accent. Sans oublier l'animation du barreau, ou la gestion des relations avec les pouvoirs publics.

### Quelles sont les grandes problématiques auxquelles votre profession se trouve être confrontée ?

Pour l'instant, nous attendons de voir ce que vont donner les réflexions issues

de chantiers de la justice. Cinq groupes ont été créés, dédiés à l'évolution de la justice en France, portant sur l'organisation des tribunaux, la simplification de la procédure civile et pénale, le sens et l'efficacité des peines ou encore, le numérique. Il est prévu, s'agissant de l'organisation du système judiciaire, peu de changements en ce qui nous concerne, puisque notre département ne compte qu'un seul TGI. Par exemple, il était craint par certains barreaux que des TGI puissent être supprimés, lorsque le territoire en comptait plusieurs, mais cela ne devrait finalement pas se réaliser. Il se pourrait que les tribunaux d'instance soient davantage tournés vers la proximité mais là encore, il faut attendre pour en savoir plus, car ces propositions ne sont pas encore traduites en projets de loi. Ces projets de loi devraient sortir au mois de mars.

### Le volet numérique, en revanche, vous concerne plus directement...

Il est en effet prévu de numériser les procédures, les tribunaux d'instances pourraient même être saisis en ligne. (rires) Vous voyez le nombre de dossiers dans mon bureau ? L'intégralité de mes dossiers est en fait également numérisée dans mon ordinateur. Le problème, c'est qu'on nous demande de numériser, par exemple les pièces de procédures. Cependant, au tribunal, on nous réclame le dossier physique. Donc nous avons tout en double ! Pour plaider, il faut les pièces originales. Enfin, pour que ce chantier fonctionne, il faudrait que le ministère de la Justice mette à la

disposition des tribunaux du matériel efficace.

Mais la justice a toujours été le parent pauvre du budget national. C'est ainsi que le recours à la médiation, notamment, se développe : moins d'activité judiciaire permet d'y allouer moins de moyens. Et pourtant, la justice, c'est le cœur même de l'État ! On essaie d'être efficace, de mieux répartir...

### Sur un autre registre, pouvez-vous revenir sur l'aventure du Ceuba ?

En 1993, les structures du Ceuba ont évolué. À cette occasion, l'université m'a proposé d'en prendre la direction. Dans le même temps, j'étais président de l'association qui gère ses moyens, dans laquelle siègent les collectivités territoriales, comme le conseil général, à l'époque, et la mairie de Bourg. J'ai accepté de prendre cette mission car je me suis aperçu qu'il existe dans l'Ain un consensus politique local sur le développement de l'enseignement supérieur. Je n'ai jamais ressenti d'oppositions et nous avons tous pu travailler efficacement pour mener des projets. C'est une marque de fabrique de ce territoire. Or, lorsque j'ai pris mes fonctions, ma première perspective était le déménagement ! De la rue des Casernes, un lieu contraint et étriqué, nous imaginions nous déplacer, d'abord, vers Aubry. L'essentiel, c'était qu'il soit plus accueillant. Mais ce projet n'a pas abouti, il a fallu le remettre à plat, pour, enfin, nous installer dans les locaux de la Charité en 2011. Cela donne une image qui est à la hauteur de ce que doit être un établissement d'enseignement supérieur. Le second objectif, était de développer la professionnalisation.

### La professionnalisation, une voie d'excellence ?

Tout à fait. Nous avons mis en place des licences professionnelles, dont une

#### REPÈRES

- Né le 4 juillet 1951 à Lyon.
- Jacques Bernasconi a fait toutes ses études, droit (public et constitutionnel, notamment) et sciences politiques à Lyon.
- Docteur en droit, il a été maître de conférences à l'université Jean Moulin Lyon 3, de 1983 à 2013, mais également sur le site de Bourg. Il a pris la direction du Ceuba (Centre universitaire de Bourg et de l'Ain) en 1993.
- Parallèlement, il a prêté serment fin 1978 et s'est installé à Bourg en 1980, au terme de deux années de stage à Lyon. Initialement installé place des Lices, il occupe aujourd'hui un cabinet au cœur de l'artère juridique de Bourg, rue Alsace Lorraine, dans un cabinet qui compte cinq associés.
- Il est bâtonnier depuis janvier 2018, à la suite de l'avocate pénaliste Agnès Bloise.



notamment dédiée au secteur de la banque et assurance. Nous avons également repris l'école supérieure de commerce et d'industrie, structure qui dépendait de la chambre de commerce et d'industrie de l'Ain. Nous y avons développé des Masters en alternance. Aujourd'hui, nous dénombrons 900 élèves en tout, avec 200 alternants. Nous proposons également des filières « classiques », comme le droit, l'histoire et l'économie/gestion. Notre nouvelle perspective concerne la création d'un amphithéâtre, qui est d'ailleurs inscrit au contrat de plan État-Région. Nous en sommes à l'étude de faisabilité. L'objectif serait d'accueillir plus de premières années, afin que potentiellement, nous puissions avoir davantage d'étudiants susceptibles de prétendre à une poursuite d'études sur le site. Enfin, de nouvelles formations professionnalisantes sont en gestation.

**Vous qui êtes partie prenante de la vie étudiante, que pensez-vous de la réforme de ParcoursSup ?**

Il s'agit de tenter de faire face à une problématique d'afflux d'étudiants dans le supérieur alors que de toute évidence, il n'y a pas suffisamment de places, globalement. Le système du tirage au sort – qui était à mon sens une catastrophe – est abandonné au profit d'une orientation sélective, mais cela reste de toute façon insuffisant. Deux solutions sont possibles : ou l'on tente de réduire ce gap en augmentant les capacités, ou

l'on fait en sorte qu'il y en ait moins qui arrivent. Là, il s'agit d'un mélange des deux solutions. Cette problématique pourrait pourtant être traitée en amont, en favorisant autant que faire se peut, l'apprentissage.

**Le nouveau palais de justice dont nous bénéficions est-il un outil efficace, même sans la téléphonie mobile ?**

Nous avons une borne wifi qui permet à la téléphonie mobile de fonctionner dans nos locaux, mais pas dans la salle des pas perdus... En dehors de cela, il s'agit d'un outil merveilleux, esthétique, structurant pour notre territoire. Cela assied le tribunal de grande instance en tant que TGI départemental.

**En tant qu'observateur de la vie politique, comment pouvez-vous définir le macronisme ?**

« Le macronisme, c'est une pyramide qui repose sur la pointe », disait Jérôme Laffray. Pour l'instant, ça n'a pas encore essaimé avec un parti qui diffuse une pensée politique organisée, mais cela donne une sensation d'efficacité et de nouveauté.

**Est-ce que vous imaginez un engagement politique un jour ?**

Je suis aux confins de la politique ! J'aime être un spectateur de la politique. Y entrer pour faire de la politique politicienne, non. Ce n'est pas compatible avec mon métier. Et j'aime mon métier ! Et avec le Ceuba, je participe à l'organisation de la cité, sans être au cœur de polémiques partisanes. Je suis du parti de la vie agréable !

**SES PETITES PHRASES**

- **L'éthique**  
On doit exercer notre métier avec humilité, avec humanisme : on est des Hommes !
- **Avocat, enseignant**  
J'aime la théorie, la pédagogie. J'ai ça dans le sang ! Mon père était prof de lettres classiques à Lyon.
- **Droit public**  
J'étais intéressé par la chose publique, par la politique au sens de l'organisation de la cité, sous un angle d'observateur. Mais j'ai également obtenu une licence d'économie.
- **Des finances exsangues dans le domaine de la justice**  
La justice a toujours été le parent pauvre du budget national.
- **Complexité du droit**  
Le droit est de plus en plus complexe, l'interprétation de la loi est un vrai sujet. La loi change sans arrêt.

# Article les écos de l'Ain – JP Micaelli

Les écos de l'Ain – février 2018



CHRONIQUE : UNIVERSITÉ

## Actifs ou systèmes, il faut choisir...

JEAN-PIERRE MICAËLLI – IAE Lyon School of Management – Centre de recherche Magellan – Université Jean-Moulin Lyon 3

Trois décennies de financiarisation ont marqué les esprits.

Ainsi, rien ne distinguerait la solution technique de l'actif financier liquide. Pour lui conférer quelque noblesse, appelons-le technologie. Terme impropre d'ailleurs, car désignant la réflexion sur les objets et la création techniques (Lamard et Lequin). L'entreprise posséderait un portefeuille de technologies. L'une d'elles ne vaut plus rien ? Il faut la rebuter, acheter son substitut, faire du *plug and play* et un reset. Le management des technologies ? De l'arbitrage et de la spéculation (Lachmann). Ajoutons : de l'art de vaincre la résistance au changement des Luddites embusqués (Jarrige). La dynamique technologique ? Un flux d'achats et de ventes ne sédimentant rien. La politique technologique ? Inutile. La technologie n'est qu'affaire marchande (Duranton).

Cet édifice repose sur des bases microéconomiques impeccables. Il est surtout bâti sur du sable. Bertrand Gilles (1920-1980) l'a montré : les techniques doivent être cohérentes les unes avec les autres pour que chacune d'elles fonctionne. D'où le concept de « *système technique* » proposé par l'historien en 1978 et développé depuis. Créer des techniques suppose d'associer des domaines, des acteurs techniques, scientifiques, entrepreneuriaux, juridiques, éducatifs, financiers, etc., mais aussi des biens privés (brevet), publics (connaissance) et communs (norme) (Coriat). La dynamique du système technique est mieux comprise qu'à l'époque de Bertrand Gilles. Les objets, les connaissances techniques s'accumulent progressivement et sont aussi oubliés. Certains choix irréversibles sont les pichenettes stabilisatrices. Des perturbateurs brouillent l'ensemble. Les inventeurs rapprochent, osent, tâtonnent, créent des choses impensables (Forest et Fauchaux) conduisant parfois à de nouveaux « *paradigmes technologiques* » (Dosi et Nelson). Enfin, la solution



LES OBJETS, LES  
CONNAISSANCES TECHNIQUES  
S'ACCUMULENT  
PROGRESSIVEMENT  
ET SONT AUSSI OUBLIÉS.

satisfaisante du moment porte en elle de futurs problèmes faisant l'objet d'un nouveau cycle de conception (Simon).

L'approche systémique de la technique, simple spéculation ? Non. Son premier précepte ? Lorsqu'on choisit une solution technique, il convient de traiter la contrainte de cohérence (Milgrom et Robert) et les coûts qu'elle génère. L'ingénierie l'a compris depuis longtemps. Elle distingue les solutions locales, les modules, de la solution intégrée. Elle seule satisfait les exigences globales. Ainsi, le robot ne se substitue pas à l'opérateur *ceteris paribus* (Bouchut, Cochet, Jacot). Intégrer le robot dans l'atelier modifie tout le process, la logistique interne,

les compétences, l'organisation du travail et de la production, la structure des coûts, bref : tout le système sociotechnique (Decoster). Leçon des années 1980 oubliée par les promoteurs de l'usine 4.0 ! Deuxième précepte : l'investissement technique diffère du placement financier. En plus de ses effets systémiques, celui-là ouvre des opportunités pour une dynamique non descriptible à l'aide des modèles d'options réelles. Dernier précepte : des solutions techniques très simples peuvent produire une totalité remarquable. Songeons au Système de Production Toyota. Aucune de ses briques ne brillerait au concours des beautés techniques. Aucune n'aurait le convoité label French Tech. Pourtant, en les agençant avec persévérance, on obtient au final un système ayant ébranlé l'industrie occidentale !

Décidément, pour ce qui concerne les techniques, entre actifs et systèmes, il faut choisir...

Note :

Bouchut Y., Cochet F., Jacot J.-H. (1984), Robotique Industrielle et choix d'investissement, Presses Universitaires de Lyon ; Coriat B. (Dir.) (2015), Le Retour des communs..., Paris, Les Liens qui Libèrent : 29-50 ; Decoster F. (1989), Vers Une démarche sociotechnique en Productique, Montrouge, ANACT ; Dosi G., Nelson R.-R. (2013), The Evolution of Technologies : An Assessment of the State-of-the-art, Eurasian Business Review 3 (1) : 3-46 ; Duranton G., Martin P., Mayer T., Mayneris F. (2008), Les Pôles de compétitivité, que peut-on en attendre ?, Paris, Éditions Rue d'Ulm ; Forest J., Fauchaux M. (2011), Stimulating Creative Rationality to Stimulate Innovation, Creativity & Innovation Management 20 (3) : 1-6 ; Gilles B. (Dir.) (1978), Histoire des techniques..., Paris, Gallimard ; Jarrige F. (2014), Technocritiques..., Paris, La Découverte ; Lachmann L. (1986), The Market as an Economic Process, Oxford, Basil Blackwell ; Lamard P., Lequin Y.-C. (2006), La Technologie entre à l'Université..., Sévenans, Pôle Éditorial de l'UTBM ; Lambrecht B.-M. (2017), Options in Finance, Journal of Banking & Finance 81 (4) : 166-171 ; Milgrom P., Roberts J. (1997), Économie, Organisation et Management, Bruxelles, De Bœck ; Ohno T. (1988), Toyota Production System..., Cambridge (USA), Productivity Press ; Simon H.-A. (1997), The Sciences of the Artificial, Cambridge (USA), MIT Press.

# Supplément formation

Voix de l'ain – février 2018

## ➤ Université Jean Moulin, Lyon 3 L'université dans un cadre de proximité



### PORTES OUVERTES

Samedi 3 mars - 9h - 13h :  
présentation de l'ensemble  
des formations  
Samedi 24 mars - 10h - 12h :  
matinée des masters  
Jeudi 26 avril :  
forum de l'alternance

L'Université Jean Moulin Lyon 3 et ses 29 000 étudiants est composée de 3 campus dont un délocalisé sur le site de Bourg-en-Bresse. Ce Campus de proximité compte aujourd'hui plus de 900 étudiants et permet un enseignement de qualité avec une réelle dimension humaine. 220 alternants composent les effectifs du Campus répartis dans 4 licences professionnelles, une préparation au diplôme du DCG et 2 masters liés au milieu industriel du département. Plus de 200 entreprises partenaires de ces formations pour lesquelles le campus développe des compétences en ressources humaines, en gestion administrative mais également dans le métier de la

gestion de la paie qui permet aujourd'hui une insertion professionnelle à 100% dans des métiers toujours en évolution.

### Dans le grand bain

Banque-assurance, expertise comptable, l'ensemble des filières proposées après un bac+2 répondent à un besoin exprimé par les entreprises locales. Enfin, les formations post-bac en Gestion Droit et en Histoire permettent à de jeunes lycéens de découvrir les codes universitaires, les méthodologies de travail et l'université dans un cadre de proximité avant de se lancer dans « le grand bain » lyonnais.



 **Campus de Bourg-en-Bresse**  
Université Jean Moulin Lyon 3  
2, rue du 23ème RI  
01000 Bourg-en-Bresse  
04 74 23 82 30  
[Bourgenbresse.univ-lyon3.fr](http://Bourgenbresse.univ-lyon3.fr)



**Licences pro. DCG, Masters**  
Des formations de proximité délivrées par des professionnels et des universitaires pour une insertion professionnelle réussie.

**Faie - RH - Banque - Assurance - Gestion administrative et financière - Expertise Comptable - Management Industriel Marketing - Vente**

**Candidatures**  
[bourgenbresse.univ-lyon3.fr](http://bourgenbresse.univ-lyon3.fr)

# Remise des diplômes

Le Progrès – 11 février 2018

## BOURG-EN-BRESSE

Université Jean-Moulin : 250 étudiants ont reçu leur diplôme au théâtre de Bourg



■ Photo Robert MAS

Près de 500 personnes ont assisté, vendredi soir, au théâtre de Bourg-en-Bresse, à la traditionnelle cérémonie de remise de diplômes aux étudiants du campus de l'Université Jean-Moulin Lyon 3. « Cette remise de diplôme est une étape importante dans votre parcours scolaire, soulignait Jacques Bernasconi, président du Campus. Les entreprises ou les administrations ont besoin de jeunes qualifiés et diplômés. » Au cours de la soirée et avant le gala mis en place par le BDE (Bureau des étudiants), 250 étudiants ont reçu écharpes et diplômes.

# Projet d'amphi

Le Progrès – 25 février 2018

BOURG-EN-BRESSE UNIVERSITE

## Un amphi à l'horizon 2021 pour les étudiants du Campus



■ Le projet prévoit de construire un amphithéâtre sur l'espace engazonné et d'aménager une salle de réception à l'intérieur de la chapelle et un foyer pour les étudiants au dessus. Photo Karen CHEVALIER

Le financement de la fin de l'aménagement du Campus de Bourg-en-Bresse vient d'être voté par les élus. Les travaux pourraient commencer en 2019. Explications.

Les étudiants du Campus de Bourg-en-Bresse vont-ils enfin avoir un amphithéâtre ? Reporté depuis plusieurs années par manque de financement, le projet de construction pourrait finalement voir le jour à l'horizon 2021. Dans le cadre du nouveau contrat de plan État Région 2015-2020, les travaux de la tranche 2 du site de la Charité ont en effet été validés par les conseillers régionaux pour une enveloppe globale de 3,7 millions d'euros. Lors de leur dernière session, les élus du conseil d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse ont de leur côté validé une participation de 500 000 € dont 70 000 € pour le financement de l'étude confiée à l'Université de Lyon.

Quant au conseil départemental, il a également été sollicité pour porter la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

« Un Campus citoyen ouvert à tous »

En 2011, les étudiants burgiens avaient quitté le site historique de la rue des Casernes pour emménager sur le site rénové de la Charité. Seul bémol, l'abandon de la construction d'un amphithéâtre. Les cours se font donc dans une grande salle de 120 places alors qu'il en faudrait 180. « Nous avons également une autre salle avec une capacité de 100 places mais ce problème bloque le développement du Campus. Nous avons un potentiel d'accueil de 250 élèves en première année de droit et nous pourrions même viser un total de 1500 étudiants. Ce projet va donc nous permettre d'achever la réhabilitation de l'aile nord avec de nouvelles salles de cours, de créer

**3,7** C'est, en millions d'euros, le montant de l'enveloppe globale pour financer les travaux sur le site de la Charité.

un deuxième étage pour la bibliothèque, d'aménager le bas de la chapelle en salle de réception et le haut en foyer des étudiants mais surtout de construire un amphithéâtre », se réjouit Stéphane Marion. Pour le directeur du Campus de l'Université Jean Moulin Lyon 3 à Bourg-en-Bresse : « Cet équipement pourrait d'ailleurs être mutualisé en accueillant les réunions des conseillers communautaires ou des conférences. L'idée serait de faire de la Charité un campus citoyen, ouvert à tous « au centre de la cité » et au service de la collectivité. »

Karen Chevalier

### EN SAVOIR PLUS

## 923

C'est le nombre d'étudiants sur le Campus de Bourg-en-Bresse. 672 sont en licences dont 55 % en droit, les autres filières étant la gestion et l'histoire. 139 étudiants sont en licences professionnelles et diplôme de comptabilité gestion (DGC) et 87 sont inscrits en masters en alternance. A noter que 43 % des étudiants de licence viennent de l'Ain. Un chiffre qui monte à 60 % pour les licences professionnelles et DGC. À l'inverse, 69 % des masters en alternance ne sont pas originaires du département.



■ Le foyer des étudiants manque de place. Photo Karen CHEVALIER

Le projet prévoit d'agrandir le foyer des étudiants qui se limite actuellement à deux petites salles équipées de quelque micro-ondes. L'idée serait de palier notamment au manque de restaurant universitaire sur le site.

### Dernière journée portes ouvertes le 3 mars

Chaque année, le Campus de Bourg-en-Bresse ouvre ses portes au public. La dernière journée aura lieu le samedi 3 mars de 9 à 13 heures. Au programme : présentation des différentes formations, licences générales, licences professionnelles, masters, en droit, gestion, management, ressources humaines, comptabilité, histoire, professorat des écoles, gestion de la paie, banque-assurance, marketing mais aussi une rencontre et d'échanges avec les étudiants et les enseignants au travers de la visite du site.

# 1 jour à la fac

Le Progrès – février 2018

**BOURG-EN-BRESSE** ORIENTATION

## Des lycéens en immersion à la faculté



■ Par petits groupes, les lycéens ont assisté à des cours magistraux. Photo Robert MAS

Dans le cadre de l'opération Un jour à la fac, organisée du 12 au 16 février, sur le campus de Bourg-en-Bresse de l'université Lyon 3, environ 150 lycéens des classes de 1<sup>re</sup> et terminale ont passé quelques heures au sein de l'établissement burgien. L'objectif était de proposer une immersion, en assistant à des cours de droit, de gestion ou d'histoire.

### Des participants qui viennent de plus en plus loin

« C'est la seconde fois que nous organisons cet événement, confiait Aurore Gunia, responsable communication

et vie étudiante. Cette année, nous accueillons encore plus de lycéens que l'an passé. Nous profitons des vacances scolaires pour faire découvrir à ces jeunes ce qu'est notre établissement. Ils assistent à des cours magistraux, tout en découvrant l'ambiance qui y règne. »

Durant quelques heures, les lycéens ont pu se glisser dans la peau d'un étudiant du campus. « Cette semaine, poursuit Aurore Gunia, nous constatons que les participants viennent de plus en plus loin. Malheureusement, tous ne pourront pas intégrer notre université. »

# Métier de la Paie

Le Progrès – 27 février 2018

DÉBOUCHES RESSOURCES HUMAINES

## Un gestionnaire qui paie !

En entreprise, le salaire ne tombe pas du ciel. Un gestionnaire de paie s'occupe d'établir le versement des rémunérations.

Depuis quatre ans, le Campus de Bourg-en-Bresse de l'Université Jean-Moulin Lyon 3 propose une licence professionnelle Gestion des systèmes d'information de la paie. Un diplôme délivré par l'IAE Lyon, l'école publique rattachée à l'université Lyon 3, qui génère une insertion professionnelle très importante. « 100 % des étudiants sont placés à l'issue de la formation », selon le Campus de Bourg-en-Bresse. Un carton plein qui s'explique par l'organisation du diplôme, proposé en alternance, en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage. Un bon moyen d'apprendre sur le terrain, en mettant un premier pied dans l'entreprise.

Pour promouvoir cette formation, le Campus lance, cette année, une campagne d'information en lien avec l'un de ses partenaires majeurs : l'entreprise Martin Belaysoud qui accueille de nombreux jeunes issus de cette licence.

### Aimer les chiffres, être rigoureux et consciencieux

C'est René Houliez, responsable de la gestion sociale et de la paie du groupe, qui est le tuteur des alternants depuis quatre ans. « Dans l'entreprise, nous recevons entre 50 et 60 alternants chaque année. Les missions d'un gestionnaire des systèmes d'information de la paie sont claires : établir et verser l'ensemble des bulletins de paie, faire le lien entre les salariés et les différents organismes (CPAM, mutuelles, prévoyances, etc.), établir la gestion des ressources humaines. » Coté profil, René Houliez a



■ Les formations en paie sont encore rares et font face à une complexification des systèmes.

Photo d'illustration Yann Foray

des idées précises. « Il faut déjà bien aimer les chiffres, être très rigoureux et consciencieux. Il faut aussi être méthodique et organisé. C'est un métier en constante mutation, il est donc né-

cessaire de se tenir informé des lois et avancées informatiques. »

Les formations en paie sont encore rares. Elles font face à une complexification des systèmes qui nécessite de

véritables spécialistes : les entreprises ont donc beaucoup de mal à recruter.

Ce facteur explique également le taux d'insertion très élevé.

L.C.

# Concours de plaidoiries

Le Progrès – 3 mars 2018

**BOURG-EN-BRESSE** CONCOURS DE PLAIDOIRIES

## Qui dégainera les meilleures armes verbales ?

Au concours de plaidoiries de Jurist'Jeunes, les armes verbales doivent faire réagir les jurés.

La cinquième édition du concours de plaidoiries organisé par l'association étudiante Jurist'Jeunes du campus de Bourg de l'université Jean-Moulin a commencé jeudi soir, au sein de l'établissement burgien. Treize participants, en formation de droit, gestion et histoire ont participé aux premières phases éliminatoires. Parmi les thèmes de cette année : les têtes vides sont-elles plus dangereuses que les têtes nucléaires ou encore il ne suffit pas d'être un grand homme, il faut l'être au bon moment. Des sujets pour lesquels les étudiants ont dû plaider le pour et le contre. « Les plai-

deurs ont entre huit et dix minutes pour convaincre le jury, précise Victor Huncker, coprésident de Jurist'jeunes. La forme pèse autant que le fond et quelles qu'elles soient les armes verbales, elles devront susciter une réaction de la part des jurés. »

Après une nouvelle phase éliminatoire, le 8 mars, quatre finalistes se retrouveront sur la scène du théâtre de Bourg-en-Bresse pour une finale qui s'annonce, une nouvelle fois, pleine de surprises.

**NOTE** Finale le 15 mars, au théâtre de Bourg-en-Bresse, à partir de 19 heures. Tarif public 5 €, gratuit pour les moins de 11 ans. Contact au 07.77.19.13.15.



■ 13 étudiants au départ, ils ne seront plus que quatre en finale.

Photo Robert MAS

# Place aux jeunes

C'est à Bourg – mars 2018 – nos étudiants à la Une

*Benoît Quainon  
tu générique* p. 4

*Décathlon arrive  
en ville.*  
p. 7

*Les visages du  
Champ de Mars.*  
p. 16

## C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°252 . MARS-AVR 2018



Grand format P. 8

# PLACE AUX JEUNES !

[bourgenbresse.fr](http://bourgenbresse.fr)

# Place aux jeunes

C'est à Bourg – mars 2018 – Jurist Jeunes

## *Envie d'agir sur le campus*

Créée en 1991, Jurist'Jeunes est l'association étudiante la plus ancienne du Campus de Bourg. Elle se situe dans l'ancienne charité qui abrite aujourd'hui l'Université Jean Moulin Lyon III. Le but premier de Jurist'Jeunes est l'insertion professionnelle des étudiants en droit. Elle offre une orientation juridique gratuite et anonyme à toute personne avec l'appui des professeurs et de l'expérience de professionnels attachés à l'association. À ce jour, l'association compte plus d'une centaine d'adhérents et est soutenue par plusieurs parrains tels que la Chambre des Notaires de l'Ain, l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, et le campus de Bourg-en-Bresse de la faculté Lyon III. « Cette année est synonyme pour nous de continuité avec le traditionnel concours de plaidoiries, les permanences juridiques, mais également de renouveau : nous avons en effet revu notre forum des métiers et proposé des conférences, une sortie à l'ONU, la participation au projet Justice dans l'Ain ainsi que des ventes de gaufres et de crêpes à nos étudiants. À terme, c'est un réel dynamisme au campus que nous souhaitons mettre en avant », explique Fouad Salyh, coprésident de Jurist'Jeunes.



[www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)

# Concours de plaidoiries

Le progrès – 12 mars 2018

## Finale du concours de plaidoirie au théâtre de Bourg

**15** L'heure de la finale du concours de plaidoirie a sonné. Organisée par l'association étudiante Jurist'jeunes, la finale aura pour sujet : « Il est plus difficile de prouver à quelqu'un sa connerie que sa misère. » Quatre étudiants s'affronteront : Mathias Vignon, Maxence Gacon, Pierre Brochant et Alice Badoux.

**NOTE** Jeudi 15 mars, à 18 h 30 au théâtre de Bourg-en-Bresse.  
**Tarifs** : 5 €/4 € pour les étudiants, Gratuit pour les moins de 11 ans.



■ Photo MARLINÉA PHOTOGRAPHY

# Semi-marathon de Bourg-en-Bresse

Le progrès – 12 mars 2018

BOURG-EN-BRESSE ÉVÉNEMENT

## Le semi-marathon fait le plein

C'est sous un ciel menaçant que 2 000 coureurs ont pris le départ des 10 kilomètres et du semi-marathon dimanche matin. Deux épreuves organisées par l'EAB (Entente athlétique bressane) qui ont une nouvelle fois connu un immense succès populaire. « Nous sommes très satisfaits de cette manifestation, confiait Nicolas Trouillet, responsable de l'organisation. Un succès qui est dû essentiellement à la très grande rigueur de la part des 200 bénévoles impliqués le jour de l'épreuve. Le travail en amont est également important aux niveaux de la sécurité, de la communication, et de la gestion administrative ». Des organisateurs, qui comme l'an passé, avaient décidé de faire un geste humanitaire en reversant un euro pour chaque inscription. C'est ainsi qu'au moment de la remise des prix, le président de l'EAB, Jean-Louis Lafleur a remis un chèque de 1 957 € à Christiane Marmont, responsable départementale du Secours populaire. « Grace à cette somme nous allons pouvoir développer notre aide au profit des familles accueillies par notre association pour le financement de licences sportives. »

NOTE À lire aussi en pages sports.



■ Les filles de Grenoble ont remporté le prix du meilleur déguisement.

Photo Robert MAS

# 1 957

Jean-Louis Lafleur, président de l'EAB (2<sup>e</sup> en partant de la droite) a remis un chèque de 1 957 euros au Secours populaire, représenté par Christiane Marmont. En 2018, le semi-marathon s'est en effet associé à cette association. 1 € par inscription lui a ainsi été reversé.



■ Photo Robert MAS



■ Nicolas Trouillet, responsable de l'organisation (au centre de la photo) entouré de la marraine et du parrain de l'épreuve : Jocelyne Villetton et Bernard Bobès. Photo Robert MAS



■ Les étudiants et enseignants des universités bourguignonnes (Lyon 1 et Lyon 3) étaient dans la course. Photo Robert MAS

# Concours de plaidoiries

Le progrès – 19 mars 2018

BOURG-EN-BRESSE ÉVÉNEMENT

## Un Jurassien remporte le concours de plaidoiries

Mathias Vignon a été le plus brillant en plaidant devant un public de 600 personnes, lors de la finale du concours organisé par l'association JuristJeunes.

« Il a eu la meilleure aptitude à utiliser les formules choc et a su au mieux jongler avec les mots », a souligné Jacques Bernasconi, le président du jury, en parlant de Mathias Vignon, le vainqueur du concours de plaidoiries. « Les sujets étaient difficiles de par le sens qu'il fallait leur donner. » La 5<sup>e</sup> édition, organisée jeudi soir, au théâtre, par l'association JuristJeunes de l'université Lyon 3 - campus de Bourg, a une fois de plus connu un immense succès.

### Une citation de Jean d'Ormesson

« Cette année, nous avons décidé de fixer un droit d'entrée symbolique, expliquent Fouad Salyh et Victor Hunkler, les coprésidents. Avec une salle qui affiche pratiquement complet, le pari est réussi. Ce concours est un rendez-vous incontournable dans les événements burgiens. Nos prédécesseurs ont fait du bon boulot en matière d'organisa-

tion, nous avons amélioré certaines choses et gardé ce qui marchait. »

À la suite des phases éliminatoires organisées il y a quelques jours au sein de l'université, ils n'étaient plus que quatre à prétendre à la victoire. Après des demi-finales de haute volée, le jury a eu bien du mal à délibérer et même à l'appeler, il a été bien difficile de

dégager les deux finalistes. Il a fallu de longues minutes de délibération au jury pour désigner Ma-

thias Vignon et Pierre Brochant comme finalistes. Ces derniers ont eu à plaider le pour et le contre d'une citation du regretté Jean d'Ormesson : « Il est plus difficile de prouver à quelqu'un sa bêtise que sa misère ». Un sujet traité avec beaucoup d'éloquence par les finalistes, qui n'ont pas manqué d'apporter de nombreuses pointes d'humour à leur plaidoirie devant 600 spectateurs. « Le choix a été difficile ont

confié les membres

du jury. Le niveau était de grande qualité, mais c'est Mathias Vignon qui a eu notre préférence. »

« Ça fait du bien de vous écouter, a souligné Guillaume Lacroix, adjoint en charge de la culture, lors de la remise des récompenses. Vous portez la langue française à un tel niveau ! »



Les coprésidents de l'association JuristJeunes entourent les finalistes, Mathias Vignon et Pierre Brochant. Photo Robert MAS

# Nuit du basket

Le progrès – 26 mars 2018

BOURG-EN-BRESSE



■ Photo Robert MAS

## 150 étudiants ont participé à la nuit du basket

La nuit du basket inter-étudiants, organisée jeudi soir au gymnase Voisin a connu une nouvelle fois un immense succès avec plus de 150 participants. « Ce tournoi est mis en place par la Maison des étudiants et les bureaux des étudiants de chaque établissement, indique Jules Rigobert, responsable de l'organisation. Cette année, 20 équipes étaient en compétition, elles représentaient les universités Lyon 1 et 3, le CPA, les écoles de commerce, des sages-femmes, et des élèves infirmières de Fleuryriat. » Tout au long de la soirée orchestrée par Arafat Gorrab, le speaker officiel de la JL Basket, les parties se sont enchaînées à un rythme endiablé le tout sur fond musical. L'ambiance était aussi bien présente dans les tribunes où les supporters ont encouragé leur équipe à grand renfort de sifflets, cornes de brume et autres déguisements. Au bout de la nuit, c'est l'IUT Lyon1 qui a été sacré.

# Événement lutte contre le Racisme

Le progrès – 26 mars 2018



■ Camille Audisio et Axelle Bodillard, les deux finalistes du quiz.

Photo Robert MAS

Qui a écrit, je suis de la couleur de ceux que l'on persécute ? quelles associations luttent contre le racisme ? Ou encore, quelles sont les peines encourues pour la discrimination ? Telles étaient le genre de questions du quiz proposées par la bibliothèque de l'université Jean-Moulin Lyon 3 dans le cadre de l'événement, « Le racisme et toi ».

« Après les concours sur la santé, et la prison, c'était le dernier événement organisé cette année au sein

de l'établissement », ont indiqué Floraine Genessay et Pascale Bornuat, bibliothécaires.

Pour ce dernier rendez-vous, un concours a été organisé par le biais d'un quiz et d'un mur d'expressions où chacun pouvait afficher un dessin ou un texte en lien avec la lutte contre le racisme. Une cinquantaine d'étudiants a participé, une participation en baisse par rapport à d'habitude. « La période n'est peut-être pas propice puisque les examens approchent ».

# Forum de l'alternance

Le progrès – 30 avril 2018

**BOURG-EN-BRESSE** EMPLOI

## Forum de l'alternance : un nouveau concept qui a séduit les participants



■ **Les candidats et les recruteurs échangent autour d'un café et s'il y a compatibilité, ils se retrouvent dans un espace plus approprié.** Photo Robert MAS

Une centaine d'étudiants ont participé, jeudi, au Forum de l'alternance, organisé au campus de Bourg-en-Bresse de l'Université Lyon 3. « Cette 3<sup>e</sup> édition a été revisitée, explique Jonathan Gindre, responsable des relations entreprises. Ce nouveau concept se veut plus court et plus convivial. Au départ, les candidats et les recruteurs échangent autour d'un café et s'il y a compatibilité, ils se retrouvent dans un espace plus approprié. »

Ce forum a rassemblé des étudiants souhaitant poursuivre leurs études

dans les domaines de la banque-assurance, la gestion administrative et financière, les ressources humaines et la gestion de la paie. Une trentaine d'entreprises étaient représentées.

Dans le même temps, les alternants en ressources humaines du campus ont aidé les candidats dans la rédaction de leur CV ou de leur lettre de motivation. Une initiative intéressante et indispensable avant la rencontre avec les recruteurs. Ce forum s'inscrit dans la démarche d'accompagnement auprès des étudiants, un point fort de l'université burgienne.

BOURG-EN-BRESSE ASSOCIATION

## Un club Cigales pour réconcilier la finance et la solidarité

Une réunion d'information en vue de créer un Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (Cigales) s'est tenue jeudi soir au campus de l'université Lyon 3 de Bourg.

Une quarantaine de personnes de différents horizons étaient rassemblées, jeudi, autour du concept de Cigales, à différents titres. Membres d'associations, porteurs de projets, épargnants, investisseurs potentiels ou simples auditeurs, ils ont souhaité s'informer sur un concept peu connu dans notre région. Il a pour vocation de réconcilier la finance et la solidarité et a séduit quelques personnes à Bourg-en-Bresse. Martial Do, président du Pôle territorial de coopération économique (PTCE) et Renaud Drouy, directeur de l'AGLCA (maison des associations), ont invité le fondateur des Cigales, Yves Barnoux. Des extraits de la charte des Cigales ont permis de préciser les idées.

### Une nouvelle façon de voir les choses

Plusieurs personnes ont posé des questions concrètes sur les modalités pratiques. Combien peut-on investir ? Par groupes de combien de personnes ? Pour combien de temps ? Les intervenants ont ainsi levé toutes les ambiguïtés sur le sujet. « Ce n'est pas un prêt mais un capital-risque, un placement patient », a précisé Yves Barnoux. Une nouvelle façon de voir les choses, un nouvel état d'esprit sont à l'œuvre

avec les Cigales. « Un des enjeux, c'est aussi de faire connaissance entre cigaliers et avec le porteur de projet. Il y a une relation à mettre en place, des valeurs à définir. » Un effet levier a aussi été constaté auprès des banques, le soutien des Cigales est pris en compte pour l'accord d'un prêt. Ces clubs ont déjà permis l'émergence de projets qui, autrement, n'auraient jamais vu le jour. « Plus une entreprise est entourée, plus elle a de chances de progresser. »

**NOTE** Pour la création d'un club Bourg contacter l'AGLCA, 2 boulevard Irène-Joliot-Curie, à Bourg-en-Bresse. Tél. 04.74.23.29.43 ou [aglca@aglca.asso.fr](mailto:aglca@aglca.asso.fr)



■ Renaud Drouy, Martial Do et Yves Barnoux ont animé la réunion de présentation. Photo Cécile CHAMBON

### RÉACTIONS

#### Marie-Laure

« Le Rep'R, créé en septembre 2017, compte déjà 72 adhérents. C'est une association pour la création de lieux qui permettent de mettre en place des ateliers créatifs, afin de faire soi-même de la déco, du mobilier, grâce au réemploi, pour faire baisser les déchets mais aussi créer du lien. Le projet en cours, c'est d'y associer la dégustation de produits de l'Ain. Les Cigales nous permet-



■ Photo Cécile CHAMBON

tent de financer en partie, de gagner en légitimité et de bénéficier d'un accompagnement privilégié, avec des parrains. »

#### Vincent

« Mon projet est de créer une compagnie de théâtre de rue. Je quitte un emploi qui ne me convient plus, pour être en accord avec mes valeurs, mes choix et surtout l'aspect humain, primordial. Je suis trompettiste et j'ai un spectacle en création, avec un groupe constitué. Mais nous voulons constituer une structure porteuse de la compagnie, afin de produire et de diffuser nos spec-

tacles. Nous n'avons pas besoin de local pour du théâtre de rue, mais il nous faut un financement pour les costumes. »



■ Photo Cécile CHAMBON

# Partenaires – barreau de l'ain

Le progrès – juin 2018

## Le campus universitaire s'ouvre vers l'extérieur

Hier jeudi, le Campus, le site bressan de l'université Jean-Moulin Lyon 3, accueillait une cinquantaine d'avocats du barreau de l'Ain. Dans le cadre de leur obligation de formation permanente (une vingtaine d'heures par an), ils ont suivi une remise à niveau en droit de la famille et en droit du travail (les fameuses ordonnances Macron). Ce retour sur les bancs de la fac (même si c'est dans l'ancien Ceuba, rue des Casernes, que nombre de ces juristes ont étudié), est une première pour les avocats. Il témoigne d'une volonté de « s'ouvrir vers l'exté-

rieur » selon les mots de Jacques Bernasconi, bâtonnier mais aussi président du Campus. Avec l'amphithéâtre de 250 à 300 places, qui pourrait voir le jour en 2021, l'extension des locaux et la création d'une salle de réception dans l'ancienne chapelle, le Campus envisage, à l'avenir, de mettre régulièrement à disposition ses équipements. « Nous pourrions accueillir les réunions du conseil d'agglomération, des colloques ou des formations comme celle des avocats ou des notaires », envisage le président Bernasconi.

F. B.

## Soirée d'été

Le progrès – 17 juin 2018

### BOURG-EN-BRESSE

#### Le campus a fait la fête à Brou



■ Photo Robert MAS

Le cloître du Monastère de Brou a pris un coup de jeune en accueillant, vendredi, la soirée d'été du campus de Bourg de l'université Jean-Moulin. Près de 400 personnes se sont retrouvées dans ce cadre exceptionnel afin de fêter la fin de l'année universitaire. « Cette soirée, indiquait Pierre Bernasconi, président du campus, a pour objectifs de réunir les anciens et les nouveaux étudiants de l'université burgienne, et d'assister aux passations de pouvoir des associations Jurist'Jeunes et le Bureau des étudiants (photo). Il est important de signaler que, dans un contexte financier contraint, le campus de Bourg se porte bien. » La soirée a été animée par un DJ et lâcher de ballons.